SOMMAIRE

PARTIEI

01	PRESENTATION DE LA SIAME	P 01
02	ACTIVITE ET RESULTATS 2019	P 02
03	PARTICIPATIONS	P 18
04	ACTIONNARIAT	P 18
05	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	P 19
06	HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHE BOURSIER MAI 2018 - MAI 2019	P 21
07	AFFECTATION DU RESULTAT	P 21
08	ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	P 23
09	PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME	P 26
10	RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2019	P 27
	PARTIE II	
01	RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 30
02	RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 34
03	ETATS FINANCIERS	P 38

03 ETATS FINANCIERS

PARTIE III

01 RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR P 69 LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

02	ETA	ATS FINANCIER CONSOLIDES	P 74
	•	BILAN	P 75
	•	ETAT DE RÉSULTAT	P 76
	•	ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE	P 77
	•	MÉTHODE ET PRINCIPE DE CONSOLIDATION	P 78
		NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 81

PARRTIE IV

01 PROJET DE RÉSOLUTIONS

P 96

1



O1 PRESENTATION DE LA SIAME

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste en la fabrication et la commercialisation de matériel et d'appareillage électriques (compteurs, disjoncteurs, tableaux d'éclairage, accessoires de ligne, lampes économiques etc.) et généralement, le développement de solutions de comptage évoluées.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz. Par décision de la « C.A.R.E.P » en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « C.A.R.E.P » du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société « Al Mal Al Kuwaiti Company K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 et a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr Mohamed Hedi Ben AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société.

O2 ACTIVITE ET RESULTATS 2019

2.1 EXPOSÉ SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DE LA SIAME

2.1.1 chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires arrêté au 31 Décembre 2019, a atteint la somme de 35 509 KTND, contre 35 133 KTND une année auparavant, soit une évolution de +376 KTND ou +1,1%. La faible évolution du Chiffre d'Affaires, s'explique par une modeste évolution des ventes sur le Marché Local Privé +1,5%, un recul des ventes à l'Export -17,7% et une croissance soutenue des ventes à la STEG +29,5%.

La répartition des ventes par marché se présente comme suit :

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2018/2019





MIX DES VENTES PAR GAMME



Les ventes sur le marché Local Privé, ont enregistré une légère progression de +232 KTND, passant ainsi de 15 464 KTND en 2018, à 15 696 KTND en 2019. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amélioration des ventes de la gamme des Disjoncteurs, dont le total des ventes a atteint au terme de l'année 2019, la somme de 11 308 KTND, contre 10 439 KTND une année auparavant, soit une progression de +869 KTND et +8,3%. Par ailleurs, les ventes de Lampes Economiques et LED, ont accusé un repli de -13,5% passant ainsi de 4 406 KTND en 2018 à 3 811 KTND au 31/12/2019.

MARCHÉ DE LA STEG

L'année 2019, a été marquée par une croissance soutenue des ventes à la STEG. Enchaînant avec une année 2018 exceptionnelle (+31,6%), les facturations à la STEG au titre de l'exercice 2019, ont atteint la somme de 9 954 KTND contre 7 684 KTND en 2018, soit +2 270 KTND ou +29,5%. L'évolution des ventes à la STEG, s'explique essentiellement par, l'accroissement des ventes de la gamme des Compteurs et des Tableaux de Comptage, dont le total au 31/12/2019 a cru de + 2 344 KTND, soit une évolution de +57,1% par rapport à son niveau au 31/12/2018. D'autre part, les ventes d'Accessoires de Lignes BT & MT ont enregistré un total de 3 426 KTND, montant consistant quand bien même stable, comparé à celui réalisé en 2018, 3 424 KTND. Les ventes d'accessoires de branchement de lignes aériennes BT & MT, ont été soutenues par le nouveau marché signé avec la STEG et portant sur la livraison de connecteurs de branchement. Les ventes de connecteurs au titre de l'exercice écoulé, ont totalisé une valeur de 856 KTND sur un marché total de 1 829 KTND. Le religuat des ventes d'Accessoires, soit 2 541 KTND, représente le solde des Marchés Autres Accessoires BT et MT attribués en 2018. Il convient de signaler, que l'encours des commandes STEG, au titre de l'exercice 2020, s'élève à 9 Millions de Dinars, soit l'équivalent d'une année de Chiffre d'Affaires, compte non tenu des Appels d'Offres auxquels nous avons soumissionnés et qui sont en cours de dépouillement. Selon le classement de nos offres, nous espérons remporter une quote-part non négligeable, estimée à l'équivalent de 5 Millions de Dinars, qui enrichiront l'encours actuel.

MARCHÉ EXPORT

Les ventes à l'export, ont enregistré une régression de -17,7%, soit -2127 KTND. Cette baisse s'explique principalement par, la faible performance enregistrée sur le marché Irakien, dont les ventes ont été coupées par deux, soit -4 003 KTND par rapport à leur niveau au 31/12/2018. Le recul des ventes sur le marché Irakien, a été partiellement compensé par la progression des ventes sur d'autres marchés tels que le Burkina Faso, l'Algérie, le Cameroun, le Rwanda et le Maroc.

PAYS	Δ Absolu	Δ%
IRAK	-4 003 KTND	-49%
BURKINA FASO	+833 KTND	+3800%
ALGERIE	+427 KTND	+62%
CAMEROUN	+337 KTND	N/A
RWANDA	+335 KTND	N/A
MAROC	+245 KTND	+27%

En somme le recul des ventes à l'Export au titre de l'exercice 2019, s'explique par :

- La forte baisse des ventes sur le marché Irakien, due essentiellement à la conjoncture économique morose qui a frappé de plein fouet l'économie Irakienne.
- La consolidation des ventes sur le continent Africain, comme suite aux projets d'électrification lancés par plusieurs pays dont nous citons le Burkina Faso, le Cameroun et le Rwanda et confiés en majorité à la STEG INTERNATIONAL SERVICE « SIS ».
- Le recouvrement partiel de nos ventes sur le marché voisin, à savoir l'Algérie, après les restrictions imposées par les autorités Algériennes aux importations et à l'application de la règle de la préférence nationale pour les produits fabriqués localement.
- L'amélioration de nos ventes quand bien même modeste, sur le Marché Marocain.
- La dépréciation des principales devises de facturation, à savoir l'Euro et le Dollar US, qui ont perdu respectivement -8,4% et -6,5% par rapport au Dinar Tunisien et qui ont impacté d'autant nos recettes en Dinar.

Le recul des ventes à l'Export -17,7%, la modeste évolution des ventes sur le Marché Local Privé +1,5% et la forte progression des ventes à la STEG +29,5%, ont modifié la répartition des ventes de la SIAME, entre ventes locales et export de la manière suivante :

	2018	2019
Ventes Locales	65.9%	72,2%
Export	34.1%	27,8%

L'évolution contrastée des ventes sur les trois marchés sur lesquels opère la SIAME, Marché local Privé, STEG et Export, a modifié la physionomie des ventes de la SIAME par marché dont les quote-part ont évolué comme suit :

- Marché Local Privé : 44,2% contre 44% en 2018
- STEG : 28,0% contre 21,9% en 2018.
- Export : 27,8% contre 34,1% en 2018.

Il convient de noter, que la diversification des canaux de distribution des produits de la SIAME, lui confère des possibilités de compensation des gaps entre marchés, de sécuriser ses ventes et d'éviter les baisses brutales dues aux aléas de la conjoncture économique.

5



La valeur de la production a atteint au terme de l'exercice 2019, 38 460 KTND, contre 35 964 KTND une année auparavant, soit une évolution de +2 496 KTND ou +6,9%. La variation de la valeur de la production au terme de l'exercice écoulé, s'explique essentiellement par :

- Une modeste évolution des volumes vendus +1%.
- Une variation consistante des stocks de Produits Finis et des Encours, dont le montant a atteint au 31/12/2019, 2951 KTND contre 831 KTND une année auparavant, soit un accroissement de +2 120 ou +255%.



EVOLUTION DE LA PRODUCTION & DE LA MARGE BRUTE

L'évolution de la production et la variation positive des stocks, n'ont pas impacté comme à l'accoutumé les Besoins en Fonds de Roulement « BFR », qui ont enregistré une nette amélioration au cours de l'exercice 2019, due à la politique adoptée par la société en matière de réduction des stocks de Matières Premières et des Composants et aux efforts de recouvrement des créances clients.

Ainsi, les Besoins en Fonds de Roulement ont enregistré une amélioration exceptionnelle de -2 576 KTND par rapport à leur niveau au 31/12/2018 soit -12,9%.

Aussi, l'appréciation de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'échange, Dollar US et Euro, nous a permis de réaliser une économie sur le coût des Matières et par conséquent une amélioration du niveau de la marge, dont le montant total a atteint la somme de 12 202 KTND contre 11 491 KTND une année auparavant, soit une progression de +711 KTND ou +6,2%. La Marge de l'exercice a ainsi évolué dans une proportion nettement supérieure à celle de l'évolution du Chiffre d'Affaires (+1,1%).

En somme, la Marge sur Coût Matières a atteint au terme de l'exercice écoulé, le ratio de 34,4% du Chiffre d'Affaires, contre 32,7% en 2018, enregistrant ainsi, une amélioration de 1,7 point de marge, soit +5,2%. L'amélioration de la marge sur Coût Matières s'explique par :

- La stabilité voire même la baisse, des coûts des Matières premières et des Composants suite à l'appréciation de la parité du Dinar.
- L'évolution des ventes à la STEG avec une évolution consistante de la marge +5 points.
- Légère amélioration de la Marge sur les ventes à l'Export +2,2 points, qui, malheureusement a été absorbée par la baisse des ventes.
- Légère baisse de la Marge sur le Marché Local Privé dont la marge moyenne est passée de 31,0% à 30,4% soit -0,6 point par rapport à son niveau en 2018.
- L'accord pour un paiement par ABB d'une ristourne sur les achats de la gamme des produits GE réalisés en 2019 et dont le montant s'élève à 80 K€.

2.1.3 évolution des charges

Malgré l'évolution des volumes fabriqués et vendus, le coût des Matières et Composants a connu une baisse par rapport à son niveau au 31/12/2018, passant ainsi de 23 642 KTND à 23 307 KTND, soit une baisse de -335 KTND et -1,4%. La baisse du coût des Matières Premières et composants, consommés en 2019 a généré un impact positif sur le niveau de la marge brute pour un montant équivalent. Par ailleurs, les charges d'exploitation hors coût matières premières, ont enregistré une évolution, de +671 KTND soit +9,2% par rapport à leur niveau en 2018, passant ainsi de 7 308 KTND à 7 979 KTND. Cette évolution s'explique par :

- Evolution des Charges de Personnel de +262 KTND soit +5,9%
- Evolution de la rubrique Dotations aux Amortissements & Provisions de +448 KTND ou +51,8%, suite à la constatation d'une provision pour dépréciation des titres de participation détaillée comme suit :
 - Deux Cent Mille Dinars (200 000 Dinars), une provision pour la dépréciation de notre participation au capital de la société ELECTRICA
 - Cent Cinquante Mille Dinars (150 000), une provision pour la dépréciation de notre participation au capital de la société SITEL.
- Baisse du poste Autres Charges d'Exploitation de -39 KTND, soit -2%.

L'analyse détaillée des différents postes de charge, nous permet de constater que, l'évolution des Charges de Personnel de +5,9% correspond à l'impact de la révision des salaires convenue entre l'UTICA et l'UGTT et dont la moyenne était aux alentours de 6,5%.

Aussi, l'évolution des montants constatés au titre des Amortissements et Provisions +98 KTND, provient essentiellement de la constatation d'un montant additionnel de 109 KTND au titre de l'amortissement des Immobilisations corporelles.

Par ailleurs, le poste Autres Charges d'Exploitation a accusé un repli de -39 KTND, provenant essentiellement de :

•	Baisse des frais d'Entretien & Réparations de	-32 KTND
•	Baisse de la rubrique Commissions sur Ventes de	-101 KTND
•	Baisse du montant des Pénalités STEG de	-129 KTND
•	Evolution du poste Impôts & Taxes de	+225 KTND

Il convient de rappeler, qu'à l'instar de l'exercice 2018, les Charges de Personnel servis aux ingénieurs affectés aux projets de Recherche sur les compteurs à prépaiement et intelligents et dont le montant s'élève à 156 KTND, ont été constatées en tant qu'immobilisations incorporelles en cours.

7

2.1.5 **SOCIAL**

Devant la stabilité de l'activité en 2019, la SIAME a clôturé cet exercice, avec un effectif quasiment stable par rapport à l'exercice 2018. Ainsi, le total de l'effectif a été de 216 agents contre 217 une année auparavant soit un agent en moins.

En adéquation avec sa stratégie de développement de nouvelles solutions de Smart Metering, la SIAME a dû renforcer son équipe R&D Hardware par le recrutement de jeunes ingénieurs, pour faire face à la charge de travail imposée par le planning des projets. Ainsi, le total des agents classés dans la catégorie Cadres est passé de 21 agents permanents en 2018 à 30 agents permanents en 2019 et ce suite à l'intégration des nouveaux ingénieurs R&D.

Par ailleurs, les agents appartenant aux catégories Maîtrise et Exécution, ont vu leur nombre total se stabiliser à 178 agents contre 179 en 2018.

La répartition des effectifs par catégorie socioprofessionnelle, au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

CATÉGORIE	PERMANENTS	CONTRACTUELS	STAGIAIRES	TOTAL
Cadres	30	7	1	38
Maîtrise	41	1	0	42
Exécution	134	2	0	136
Total	205	10	1	216

La compression des effectifs de la catégorie Exécution -3,5% et le maintien des effectifs de la catégorie des Cadres, a permis une légère amélioration du taux d'encadrement de 0,1%, passant ainsi, de 17,5% en 2018 à 17,6% en 2019. Par ailleurs, la part relative de la catégorie Exécution, est passée de 65,0% en 2018 à 63,0% en 2019 soit 2 points en moins.

Pour juguler le problème de l'absentéisme et améliorer la productivité des ateliers de production, notre stratégie pour les années à venir, consistera en le développement de nouvelles solutions d'automatisation et de robotisation des tâches répétitives et sans valeur ajoutée.



RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2019 PAR CATÉGORIE & TYPE D'ENGAGEMENT



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TRANCHE D'ANCIENNETÉ AU 31/12/2019

2.1.6 INVESTISSEMENTS

Les investissements engagés en 2019, ont atteint la somme de 3468 KTND répartis comme suit :

Immobilisations	Investissements	Immobilisations
incorporelles : 1 710 KTND	corporels : 1 408 KTND	Financières : 350 KTND

Les immobilisations incorporelles réalisées en 2019, représentent essentiellement les honoraires de développement du Compteur à Prépaiement et du Compteur Intelligent, dont le montant total a atteint 1 710 KTND répartis comme suit :

Compteur	Compteur	-Logiciel de Développe-
à Prépaiement : 137 KTND	Intelligent : 1 552 KTND	ment: 21 KTND

Par ailleurs, les 1408 KTND engagés au titre des investissements corporels, représentent essentiellement des investissements dans des Equipements de Production pour 537 KTND, Achat de Matériels de Transport pour 155 KTND, 52 KTND pour l'acquisition de Mobilier et Matériel de Bureaux et 635 KTND dans des travaux d'aménagement des bureaux du siège à Grombalia et dans d'autres travaux d'aménagement des ateliers et des magasins. Le détail des investissements entrepris en 2019 se présente comme suit :

Investissements Compteurs à Prépaiement :137 KTND	Investissement Compteur Intelligent : 1552 KTND
Autres Investissements Incorporels :21 KTND	Travaux d'Aménagement des Bureaux du siège : 635 KTND
Matériel de Production : 537 KTND	Matériel de Transport : 155 KTND
Mobilier & Matériel de Bureau : 52 KTND	Aménagement & Agencement : 29 KTND

Les Immobilisations Financières ont pour leur part, totalisé la somme de 350 KTND, consistant en une participation à l'augmentation du capital de la société CONTACT, pour un montant de 250 KTND et la libération du solde de notre souscription à l'augmentation de capital de la société INNOV-ALLIANCE-TECHNOLOGY « I@T », pour la somme de 100 KTND.

9

2.1.7 résultat de l'exercice

L'exploitation de l'exercice 2019, s'est soldée par un résultat bénéficiaire net de

2 749 KTND, soit une baisse de 1 045KTND ou -18,3%, par rapport à l'exercice 2018.

Cette baisse s'explique par l'enregistrement en 2018, de revenus exceptionnels, pour un montant total de 1 760 KTND correspondant à :

- Plus value sur la cession de notre participation dans le capital de la société MAYETEL pour un montant de 860 KTND.
- Encaissement d'un dividende exceptionnel servi par notre filiale CONTACT, dont le montant était de 900 KTND.

Occultant ces revenus exceptionnels et non récurrents, le résultat d'exploitation de l'exercice 2019, affiche une progression de 3 KTND soit 0.1% de mieux qu'en 2018.

RUBRIQUE	2018	%CA	2019	% CA	VAR° 2019/2018	VAR%
Chiffre d'affaires	35 133	-	35 509	-	376	1.1%
Variation du stock des produits fabriqués	831	-	2 951	-	2 120	255.1%
+ Production	35 964	-	38 460	-	2 496	6.9%
- Consommation matières	-23 642	67.3%	-23 307	65.6%	-335	-1.4%
MARGE BRUTE	11 491	32.7%	12 202	34.4%	711	6.2%
+ Autres produits d'exploitation	107	0.3%	69	0.2%	-38	-35.5%
- Charges d'exploitation hors cons mat.	-7 308	20.8%	-7 629	21.5%	321	4.4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 289	12.2%	4 292	12.1%	3	0.1%
- Charges hors exploitation	-1 575	4.5%	-1 479	4.2%	-96	-6.1%
+ Produits hors exploitation	1 831	5.2%	635	1.8%	-1 196	-65.3%
RESULTAT AVANT IMPOTS	4 545	12.9%	3 449	9.7%	-1 096	-24.1%
- Impôts sur les bénéfices	-751	2.1%	-700	2.0%	-51	-6.8
Eléments Exceptionnels			0		0	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 793	10.8%	2 749	7.7%	-1 045	-27.5%

Du tableau de résultat comparatif (2019/2018), se dégagent les constatations suivantes :

- Une augmentation des revenus de +1.1%;
- Une augmentation de la production de +6.9%;
- Une baisse de la consommation matières de -1.4%;
- Une augmentation de la marge brute de +6,2% ;
- Une augmentation des charges d'exploitation hors consommation matières premières de +4,4%;
- Une baisse de l'impôt sur les revenus de -51 KTND;
- L'ensemble des éléments précédemment présentés ont généré un résultat net bénéficiaire de 2 749 KTND.

Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers.

2.2 EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES 2015-2019

DESIGNATION	2019	2018	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	35 509	35 133	29 487	23 515	27 899
Production	38 460	35 964	30 139	23 291	27 561
Consommation matières	23 307	23 642	20 152	15 728	18 177
Marge Brute	12 202	11 491	9 335	7 787	9 722
Marge Brute / Production %	31.7%	32.0%	31.0%	33.4%	35.3%
Résultat d'Exploitation	4 292	4 289	3 437	1 851	2 675
Résultat Avant Impôt	3 449	4 545	1 928	1 775	2 491
Résultat Net de l'exercice	2 749	3 793	1 701	1 634	2 130

EVOLUTION DES PERFORMANCES DE LA SIAME 2015 - 2019

2.2.1- EVÉNEMENTS POST CLÔTURE :

L'apparition de la Pandémie COVID 19, a impacté de manière brutale l'ensemble des économies de la planète et a paralysé l'ensemble des activités économiques sans exception. Notre société a été touchée par les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement, qui ont malheureusement mis au chômage, l'ensemble du personnel de la société depuis le 19 Mars 2020.

Ces conditions économiques difficiles, ont engendré une situation sociale et financière sans précédent et font malheureusement régner un sentiment d'incertitude, quand à la reprise d'une activité normale. Notre entreprise fait aujourd'hui face, à plusieurs difficultés de natures différentes et variées, que nous essayons de résumer dans ce qui suit :

• Baisse du Chiffre d'Affaires :

Le ralentissement de l'activité économique a commencé à se faire sentir dés les premiers mois de l'année 2020. Ainsi, plusieurs fournisseurs étrangers, ont dû reporter leurs livraisons, du fait de la rareté des matières premières, notamment celles en provenance de la Chine, premier pays attaqué par le Coronavirus. Les ruptures de certaines matières premières, ainsi que l'arrêt imminent de la production et des ventes, ont fortement impacté notre Chiffre d'Affaires au titre du premier trimestre, qui s'est inscrit en recul de 38,6% par rapport à son niveau au 31 Mars 2019. Cette situation risque de s'aggraver davantage durant les mois à venir, si un retour à la normale ne serait pas décrété au plus urgent.

2.3 PRÉVISIONS 2020 ET EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU 30/04/2020

Notre Business Plan pour la période 2020 – 2023, prévoyait, un Chiffre d'Affaires de 42 000 KTND pour l'exercice 2020, repartis entre les trois marchés comme suit :

Marché Local Privé	18 000 KTND
EXPORT	13 000 KTND
STEG	11 000 KTND

Toutefois, l'avènement de la pandémie du COVID-19, a impacté les ventes du premier trimestre, qui ont enregistré un gap de -38,6% soit -3 659 KTND par rapport à la même période de l'exercice 2019.

Le ralentissement des ventes au titre du premier trimestre s'explique par :

- La baisse des ventes dans le réseau de la distribution privée de -535 KTND, soit -12.4 %.
- Le recul des ventes à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz « STEG », de -2 199 KTND, soit
 69 %, par rapport à celles réalisées durant la même période de l'exercice 2019. Le gap des ventes à la STEG, s'explique par la non facturation des livraisons du mois de Mars et le décalage des nouveaux marchés qui sont contractuellement prévus pour le deuxième semestre de l'année en cours.
- Le recul des ventes à l'export de -46,5 %, soit -925 KTND, dû au report de la facturation de l'équivalent de 1,5 Million de Dinars destinés à plusieurs clients, notamment en Irak, Maroc et Burkina Faso.

Les ventes du mois d'Avril 2020, ont été également impactées par les mesures de confinement décidées par le Gouvernement. Notre société a obtenu une autorisation pour travailler pendant la période de confinement avec un effectif très réduit (15% de l'effectif total), pour honorer les commandes de la STEG et certaines commandes destinées à l'Export. Le Chiffre d'Affaires réalisé durant le mois d'Avril 2020, a atteint la somme de 1 029 KTND, contre 3 667 KTND durant le même mois de l'exercice 2019, soit un écart négatif de -2 638 KTND, qui vient s'ajouter au gap enregistré au terme du premier trimestre de l'exercice en cours (-3 659 KTND). L'écart global au terme des quatre premiers mois de l'exercice en cours, s'élève ainsi à 6 297 KTND soit -47,9% par rapport à la même période de l'exercice antérieur.

Il convient de préciser, que le gap enregistré au terme des quatre premiers mois, est à 80% surmontable, dans la mesure où le décalage enregistré au niveau des ventes à la STEG -3 348 KTND, sera récupéré durant le deuxième semestre de l'année en cours. Notre portefeuille de commandes STEG, enregistre au titre de l'exercice en cours, 9 Millions de Dinars, qui seront facturées tout au long de l'exercice 2020.

EN outre, nous avons participé à d'autres Appels d'offres qui sont en cours de dépouillement et dont la quote-part revenant à la SIAME, se situera aux alentours de 5 Millions de Dinars.

En outre, les prévisions de vente à l'Export sont à priori prometteuses et sont à même, capables de combler le retard enregistré au terme des quatre premiers mois de l'année en cours -1 491 KTND. D'ailleurs, les prévisions du mois de Mai 2020, s'inscrivent en hausse par rapport aux ventes réalisées durant le même mois de l'année précédente et permettront de rattraper 50% du gap jusque là enregistré.

Sur un autre flanc, les ventes sur le Marché Local Privé, reprennent avec beaucoup de méfiance et le retour à une activité commerciale normale, dépend de la conjoncture économique générale et surtout du volume des impayés que générera l'épidémie du COVID-19. Les prochains mois nous en diront plus sur la reprise de l'activité commerciale sur le marché local.

Tous ces événements nous emmènent dés lors, à revoir à la baisse nos prévisions de vente pour l'année 2020 comme suit :

	BUDGET INITIAL	BUDGET REVISE
Marché Local Privé	18 000	15 000
EXPORT	13 000	12 000
STEG	11 000	11 000
TOTAL	42 000	38 000

La revue à la baisse de nos prévisions au titre de l'année 2020, nous emmène à un total de Chiffre d'Affaires de 38 000 KTND, soit une baisse de -4 000 KTND, par rapport à l'objectif initial ou -9,5%, mais qui demeure tout de même, supérieur aux réalisations de 2019, +2 500 KTND ou +7%. Il demeure entendu que ces prévisions sont établies sur la base d'un retour à une activité industrielle et commerciale normale à partir du mois de Juin 2020.

2.3.1 **Rentabilité prévisionnelle**

Au niveau de la rentabilité prévisionnelle, nos prévisions initiales pour l'année 2020, ont tablé sur un niveau de marge de 34%, en ligne avec le niveau réalisé en 2019 (34,4%). Cet objectif a été défini en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Stabilité des coûts des matières premières et composants, notamment fournis par ABB, LS et Klite (nos principaux fournisseurs).
- Stabilité de la parité du Dinar par rapport aux principales monnaies d'importation à savoir :
 - o Dollar US : 2,80 TND.
 - o Euro : 3,14 TND
- Honorer les marchés de la STEG dans les délais contractuels.
- Amélioration des Besoins en Fonds de Roulement pour, réduire le niveau d'endettement de la SIAME -1 Million de Dinars au terme de l'exercice en cours.
- Plafonner le montant des investissements matériels et immatériels au titre de l'exercice 2020 à un total de 2 000 KTND.
- Convertir en Dinars, nos dettes fournisseurs et notamment celles libellées en devises, pour éliminer le risque de change et le renchérissement des coûts des matières consommées.
- Réduire nos stocks de Produits Finis, Semi Finis, Composants et Matières Premières, pour baisser leur valeur de Un (1) Million de Dinars par rapport à leur niveau au 31/12/2019.

2.3.2 RECHERCHES § DÉVELOPPEMENT

Les principaux axes de développement définis dans notre programme R&D pour la période 2019 – 2021 seront reconduits pour 2020 et sont détaillés comme suit :

- L'achèvement de notre projet de développement d'une solution de comptage à prépaiement. Ce projet est en phase de validation finale. La mise en production du nouveau compteur est prévue pour le quatrième trimestre 2020.
- Développement d'une plateforme de comptage intelligent, selon les spécifications de la STEG. L'Appel d'Offres pour le projet pilote à déployer dans la région de Sfax, a été reporté pour la troisième fois consécutive pour être fixé au 25 Juin 2020.
- Renouveler les essais de type de la gamme des connecteurs de branchement et de réseau.
- Intégrer la nouvelle gamme de disjoncteurs ABB dans nos lignes de production.
- Développer des synergies avec notre filiale, la société « I@T », pour lancer de nouvelles solutions, en matière d'efficacité énergétique.

COMPTEUR INTELLIGENT

CERTIFICATIONS







KEMA TYPE TEST CERTIFICATE OF COMPLETE TYPE TESTS

Mr Adel Bouallegue

SIAME

Manufacturer Contact person Address Postal code, City Country

Production site Address Postal code, City Country

Instrument

Mark - Type Register Accuracy Class

Measurement range

Use Protection Class Registry method Tunisia SIAME Zone Industrielle, Rue des Mathématiques, Grombalia, 8030, Grombalia – Nabeul, Tunisia

Zone Industrielle, Rue des Mathématiques,

Grombalia, 8030, Grombalia - Nabeul,

Electronic single-phase two-wire energy meter. Direct connected

bran

ME100 LCD Active: 1 Reactive: 2 230 V 10(60) A 50 Hz

active : 1000 imp./kWh reactive : 1000 imp./kvarh Indoor II Bi-directional method separate registers: received- and delivered energy of the whole connection is added in

The energy meter meets the requirements of: IEC 62052-11:2003, IEC 62053-21:2003 and IEC 62053-23:2003

Based on a non-recurrent examination.

The results are recorded in our test report with reference 1138-20 R0

separate registers

KEMA B.V

Bas Verhoeven Director, High-Voltage Laboratory







DLMS User Association

Bahnhofstrasse 28 CH-6302 Zug Switzerland Tel. +36 28 514 065

dlms@dlms.com

Certification No. 2238

This is to certify that the metering equipment identified as:

Type: ME100SM Mgmt. SAP = 1 is "534D453334353637" (SME34567) Manufactured by: Siame

has successfully passed the DLMS/COSEM Conformance test, under the following conditions:

- CTT version: CTT 3.0 standard edition, 64bits (108)
- Licensed to: 20170516_SIAME_Grombalia_Tunisia (16/05/2017)
- COSEM object definitions file version: Object_defs_v3.1_released_170313.dat
- Media identifier(s): Abstract, Electricity

Tests	Comm. profile & opening mode	Application contexts	Security features	Date and time	Test Result hash value
Test 1	HDLC, DIRECT_HDLC	LONG_NAMES, LONG_NAMES _WITH_CIPHE 	ACTIVATE_SECURITY_POLICY, KEY_TRANSFER SERVICE_SPECIFIC_DED_CIPHERING SERVICE_SPECIFIC_GLO_CIPHERING	17-JUL-2019 12:19:31	C06061CD929FEF6B4535B22 347CD1D440EA5C21D8A4D 7CAD372AB5A0294BE39F

The authenticity of the test report(s) has been verified by the DLMS User Association and the metering equipment identified above is listed on its web site at: <u>www.dlms.com</u>.

With this, the manufacturer is entitled to display the DLMS/COSEM Compliant mark - shown below - on its product duly identified and on its product literature.



The test reports are filed by the DLMS UA. Copies are available from the manufacturer.

This Certificate is only valid for the functions successfully tested; see the Summary. The test has been executed on one specimen of the product, as identified by the Management Logical Device Name reported. Results may not be applicable for other test specimens.

Date: Zug, the 20th November 2019

afters after a

Győző Kmethy President



Viktória Varjú Timárné Certification Engineer

The DLMS UA is a not for profit Association in conformance with Art. 60ff of the Swiss Civil Code. Commercial registration number CHE-440.972.101

O3 PARTICIPATIONS :

3.1 LES SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU GROUPE SIAME

Au 31 Décembre 2019 le groupe SIAME se compose des filiales suivantes :

SOCIÉTÉS	POURCENTAGE DE CONTRÔLE 2019	FORME JURIDIQUE	ACTIVITÉ PRINCIPALE
ELECTRICA	80,000%	SARL	Distribution d'appareillage électrique
CONTACT	99,99%	SARL	Injection, montage et assemblage de pièces techniques en plastique
TOUTALU	81,43%	SA	Fonderie d'aluminium
SITEL	59,77 %	SA	Entreprise de travaux publics d'électricité
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	SARL	Commerce international
INNOV-ALLIANCE-TECH	50,00%	SA	Etudes & Ingénierie
IAT Europe	95,00%	SARL	Etudes & Ingénierie
Medika-tech	51,00%	SARL	Commerce des Produits technologiques

3.2 LES PRISES DE PARTICIPATIONS EN 2019

La SIAME a souscrit à l'augmentation du capital de la société INNOV-ALLIANCE-TECH à concurrence de 50% du montant de l'augmentation soit Deux Cent Cinquante Mille Dinars (250 000), la libération a été réalisée en deux tranches d'égal montant, soit Cent Mille Dinars (100 000) étalée sur les années 2018 et 2019. La SIAME a libéré au cours de l'année en cous le reliquat soit Cinquante Mille Dinars. La SIAME a en outre souscrit à l'augmentation du capital de la société CONTACT pour un montant de Deux Cinquante Mille Dinars (250 000) et a libéré l'intégralité du montant souscrit.

TITRE	NOMBRE	NOMINAL	PRIX UNIT.	VALEUR TOTALE SOUSCRIPTION.
CONTACT	50 000	5	5	250 000
INNOV-ALLIANCE-TECH	10 000	10	10	100 000

O4 ACTIONNARIAT

4.1 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter. Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'Administration»

4.2 DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de la limitation statutaire effectuée en application des dispositions légales.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'assemblée générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant le dixième du capital social au moins.

Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société»

05 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR	EXPIRATION DU MANDAT
Mr Mongi Jelassi	AGO 2020
Mme Ines Ben Ayed	AGO 2020
Mr Mohamed Saidane	AGO 2020
Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2020
Sté COTUNAL représentée par Mr Mongi Jelassi	AGO 2020
Sté SOTIC représentée par Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2020
Sté INTERMETAL représentée par Mme Ines Ben Ayed	AGO 2020
Sté PROSID représentée par Mr Mohamed Saidane	AGO 2020

5.2 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET À LA REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et douze membres au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non-actionnaires, élus par l'assemblée générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi.

Le nombre des membres du conseil d'administration non-actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1 / 3) du nombre total des administrateurs.

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi Les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de La société.

S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au conseil d'administration et correspond à un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du conseil d'administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux même conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pouvoir en même temps à son remplacement.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible »

5.3 RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION DE LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Extrait des Statuts de la Société (Article 21)

« Le Président directeur général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société, il peut pour l'assister, s'adjoindre avec le titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi en dehors de son sein. Dans ce dernier cas, le Directeur Général Adjoint assistera aux séances du conseil avec simple voix consultative. Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'il n'y a pas renoncé ou qu'elles ne lui ont pas été retirées par le conseil d'administration qui peut le révoquer à tout moment.

Le conseil confère au Président Directeur Général dans les limites qu'il juge convenables les pouvoirs nécessaires pour lui permettre d'exercer la direction générale de la société, tous actes dépassant les limites des dits pouvoirs étant du ressort du conseil.

Le président directeur général est autorisé à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au directeur général adjoint, s'il en a été désigné un.

Dans le cas où le président Directeur Général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de celles-ci à un administrateur.

Cette délégation, renouvelable, doit toujours être donnée pour une durée limitée.

Si le président Directeur Général est dans l'incapacité temporaire d'effectuer cette délégation, le conseil peut y procéder d'office dans les mêmes conditions.

Le conseil d'administration fixe les rémunérations fixes et proportionnelles du président Directeur Général, cette rémunération est portée au compte des frais généraux.

Le président Directeur Général peut nommer un comité consultatif composé soit d'administrateurs, soit de Directeur, soit d'administrateurs et de directeurs de la société, les membres de ce comité sont chargés d'étudier les questions que le président Directeur Général renvoie à leur examen»

O6 HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHE BOURSIER MAI 2019– MAI 2020 :



⁽Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.ilboursa.com)

07 AFFECTATION DU RESULTAT

7.1 BREF RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT :

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires »

7.2 LE TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	31/12/2018	MVTS	31/12/2019
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	-	-	-
S/TOTAL 1	14 040 000	-	14 040 000
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 769 958	100 000	2 869 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	36 818	-	36 818
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	5 899 500	100 000	5 999 500
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	385 128	-3 053	382 075
RESERVE POUR FONDS PERDUS	18 727	-4 832	13 895
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	119 336	-28 758	90 578
S/TOTAL 3	523 191	-36 643	486 548
RESULTATS REPORTES	2 400 739	1 587 335	3 988 074
S/TOTAL 4	2 400 739	1 587 335	3 988 074
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	22 863 430	1 650 692	24 514 122
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 793 335	-1 044 744	2 748 591
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	26 656 765	605 948	27 262 713

7.3 PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2019

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2019 s'élevant à 2 748 591 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 748 591,153
RÉSULTATS REPORTÉS	3 988 073,999
TOTAL	6 736 665,152
RÉSERVE LÉGALE 5%	0,000
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	-50 000,000
SOLDE	6 686 665,152
DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,120 DINAR/ACTION) À PRÉLEVER SUR LE REPORT À NOUVEAU (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE AU TAUX EN VIGUEUR).	-1 684 800,000
REPORT À NOUVEAU	5 001 865,152

O8 ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

8.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Promouvoir l'efficience et l'efficacité ;
- Protéger les actifs ;
- · Garantir la fiabilité de l'information financière ;
- · Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

8.2 ENVIRONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE :

L'implication de la direction générale de la « SIAME », membres du conseil d'administration, des responsables opérationnels est forte et s'articule autour des points clés suivants :

- · domaines de responsabilités clairement établis ;
- séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement ;
- distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement ;
- contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...);
- matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

- sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle,
- politique de fidélisation des collaborateurs,
- politique de responsabilisation et de motivation
- politique active de formation et d'évaluation des compétences

8.3 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACES :

La société est dotée d'une organisation de contrôle en trois niveaux :

- le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie;
- le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur. Les dirigeant de chaque direction sont donc parties prenantes du bon fonctionnement du système de contrôle interne ;
- le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôles des comptes du commissaire aux comptes).

Le niveau de formalisation des procédures à ce jour est limité aux exigences Management de la qualité prévues par les normes ISO aux quelles la « SIAME est certifiée. Ainsi, la société est dotée d'une cartographie de processus (décisionnels, métier et support), toute la documentation du système qualité, procédures détaillées...etc.

8.4 ELABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

La comptabilité de la « SIAME » est tenue en interne avec comme support le logiciel « SAGE » qui a été implémenté courant l'exercice 2012 assurant ainsi une meilleure sécurité des informations financières.

Une situation intermédiaire (au 30 Juin de chaque année) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration.

Le Commissaire aux comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de ses diligences, il procède à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Il émet des recommandations au Conseil d'Administration et à la Direction Générale. Il vérifie par ailleurs la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences lui permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'il certifie ne comportent pas d'anomalies significatives.

DISJONCTEURS

DISJONCTEURS SIAME...UNE QUALITÉ QUI DURE



09 PRÉSENTATION DU GROUPE SIAME

9.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le groupe "SIAME" est composé de 9 sociétés y compris la société mère. Le groupe est constitué principalement par des sociétés exerçant des activités intégrées en amont ou en aval à l'activité de la société «SIAME». Elles interviennent dans des activités telles que la distribution et la sous-traitance du matériel électrique.

Outre les comptes de la société mère, les états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales SITEL, ELECTRICA, CONTACT, TOUTALU, SIAME INTERNATIONAL, I@T, I@T EUROPE et MEDIKA-TECH..

Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, sont détaillés dans le tableau qui suit :

RAISON SOCIALE	POURCE DE CON	NTAGE TRÔLE	TYPE DE CO	TYPE DE CONTRÔLE POURCENTAGE MÉTH D'INTÉRÊT DE CONSO		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		IODE LIDATION
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
SIAME	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	81,47%	81,47%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	81,43%	81,43%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	50,00%	50,00%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	NA	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	47,50%	NA	IG	NA
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	25,50%	25,50%	IG	IG

9.2 SOCIÉTÉS FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère, tel que défini par le code des sociétés commerciales Et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE « CONTACT » :

SARL ayant un capital de 2.810.000 Dinars, totalement exportatrice, exerçant dans le domaine de la soustraitance industrielle notamment l'injection et l'assemblage des pièces de connectique pour l'industrie Automobile ainsi que les équipements nécessaires pour l'habitacle des voitures. La société «CONTACT», travaille exclusivement avec des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE «ELECTRICA » :

SARL ayant un capital de 1 000 000 Dinars, créée en 1999, ayant pour objet la commercialisation de matériel électrique et électronique fabriqués par la «SIAME» ainsi que les produits compléments de gamme importés de chez le partenaire du groupe la société Américaine GE reprise en 2018 par la multinationale ABB.

SOCIETE « SIAME INTERNATIONAL» :

SARL, créée en 2009, ayant un capital de 150 000 Dinars. L'objet de cette société est de répondre aux besoins des clients à l'export de la «SIAME», en produits complémentaires non fabriqués par la «SIAME»

ni ses filiales.

SOCIETE « SITEL » :

SA, au capital de 1.000.000 de Dinars. La «SITEL» a pour activité l'étude et la réalisation de tous travaux publics relatifs à la production au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés ;

SOCIETE « TOUTALU » :

SA, créée en 2007 et ayant un capital de 2 800 000 Dinars. Elle a pour activité la fonderie des pièces en aluminium et notamment les accessoires de ligne BT&MT en aluminium, complétant la gamme des accessoires de ligne fabriqués par la SIAME.

SOCIETE « I@T » :

SA créée en 2017 avec un capital initial de 300 000 Dinars, Le capital a été augmenté en 2018 de 500 000 Dinars par apport en numéraire, pour le porter de 300 000 Dinars à 800 000 Dinars. La société a pour objet la Recherche et le développement de solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie, ainsi que l'intégration et la validation de solutions et de produits dans les domaines technologiques à forte valeur ajoutée, notamment pour les secteurs de la robotique, l'instrumentation, l'appareillage, la domotique, et les terminaux intelligents.

SOCIETE « MEDIKA-TECH » :

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

SOCIETE « I@T Europe » :

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, gestion, fiscalité, finances, stratégie d'entreprise, juridique. L'audit et l'expertise de système informatiques.

10 RÉALISATIONS DU GROUPE SIAME EN 2019

10.1 APERÇU SUR LES RÉALISATIONS DES FILIALES

ΕΠ ΙΔΙ Ε	2019			
	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT		
SITEL	2 276 918	-651 351		
CONTACT	15 783 757	719 832		
ELECTRICA	2 438 645	-273 345		
TOUTALU	2 015 026	-114 943		
IAT	1 634 069	190 546		
SIAME INTERNATIONAL	982 983	90 413		
MEDIKA TECH	39 619	-26 327		

10.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint un total de 59 480 536 Dinars, se détaillant comme suit:

SOCIETE	CHIFFRES AU 31/12/2019		CHIFFRES AU 31/12/2018		VARIATION	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
SIAME	35 509 282	59.00%	35 133 094	57.35%	376 188	1.1 %
SITEL	2 276 918	3.80%	2 660 779	4.34%	-383 861	-14.4 %
CONTACT	15 783 757	26.50%	13 374 957	21.83%	2 408 800	18.0 %
ELECTRICA	2 438 645	4.10%	7 398 807	12.08%	-4 960 162	-67.0%
TOUTALU	2 015 026	2.40%	1 568 626	2.56%	446 400	28.5%
IAT	1 634 069	2.50%	1 118 412	1.83%	515 657	46.1%
SIAME INTERNATIONAL	982 983	1.70%	0	0.00%	982 983	
MEDIKA TECH	39 619	0.10%	8 996	0.01%	30 623	340.4%
TOTAL	60 680 299	100.10%	61 263 671	100.00%	-583 372	
CHIFFRE D'AFFAIRES INTRA-GROUPE	-1 199 763		-2 732 545		1 532 782	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	59 480 536		58 531 126		949 410	

10.3 ACHATS CONSOMMÉS

A la clôture de l'exercice 2019 les achats consommés consolidés ont totalisé la somme de 42 473 908. La répartition entre les différentes sociétés du groupe se présente comme suit:

SOCIETE	CHIFFRES AU 31/12/2019		
	EN DT	EN %	
SIAME	25 691 844	60.49%	
SITEL	1 932 375	4.55%	
CONTACT	10 685 690	25.16%	
ELECTRICA	1 736 402	4.09%	
TOUTALU	1 648 799	3.88%	
ΙΑΤ	121 849	0.29%	
SIAME INTERNATIONAL	621 947	1.46%	
MEDIKA TECH	35 002	0.08%	
TOTAL	42 473 908	100.00%	

10.4 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Au 31/12/2019, le résultat consolidé du groupe SIAME se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 130 066	4 611 595	518 471
RESULTAT AVANT IMPOT	2 991 699	3 152 315	-160 616
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 167 023	2 267 897	-100 874
RESULTAT DU GROUPE	2 558 365	2 735 425	-177 060
RESULTAT HORS GROUPE	(391 342)	(467 528)	76 186





Tel: +216 71 754 903 Fax: +216 71 753 153 www.bdo.tn Ennour Building 3^{ème} étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis - Tunisie

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME-SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **45 849 228** TND et un bénéfice net de l'exercice de **2 748 591** TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME-SA » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note 2-5 « Evènements Postérieurs à la date de clôture », qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 16 103 690 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 3 569 860 TND arrêté au 31 décembre 2019.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2019 à 35 509 282 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

par la société avec la règlementation en vigueur.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

<u>Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur</u> En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la règlementation en vigueur.

Conformité avec la loi transversale relative à l'amélioration du climat des affaires

En application de l'article 215 Nouveau du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des affaires, la société n'a pas encore changé son mode de gouvernance en dissociant entre les fonctions du Président du Conseil d'administration et celle du Directeur Général.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie **Khaled Mnif** UNISIE d'INSCRIPTION a 'OECT-2016

Tunis, le 05 Juin 2020



Tel: +216 71 754 903 Fax: +216 71 753 153 www.bdo.tn Ennour Building 3^{ème} étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis - Tunisie

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2019, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2019 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 29 mai 2020. Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A- Conventions et/ou opérations réalisées en 2019

A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »

				En mTND
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
CONTACT	343	500	302	541

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 500 mTND ;
- La « SIAME » a établi une note de débit pour 2 mTND ; et
- La société « CONTACT » a réglé 300 mTND en 2019.

A-2- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

				EnmIND
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
ELECTRICA	5	240	53	192

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 42 mTND dont 6 mTND de retenue à la source opérée par la « SIAME » tandis que le reliquat a été retourné impayé ;
- Règlement par « ELECTRICA » des notes de débit pour 11 mTND ; et
- Alimentation par la « SIAME » du compte courant « ELECTRICA » pour 200 mTND et facturation des intérêts inhérents pour 4 mTND.

BDO Tunisie, a Tunisian Limited Company, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms. Capital : 600 000 TND - RC : B 188961996 - MF : 24259 FAM 000

A-3- Opérations avec la filiale « IAT »

				En mTND
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
IAT	24	34		58

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- La « SIAME » a établi des notes de débit pour 34 mTND.

A-4- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

				En mTND
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
M .H. BEN AYED	- 22	87	87	- 22

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2019 à 22 mTND.

A-5- Opérations avec la filiale « SITEL »

				En mTND
	Solde 2018	Débit	Crédit	Solde 2019
SITEL	-	14		14

Le solde du compte courant « SITEL » correspond à une créance sur vente d'immobilisation non encore encaissée par la « SIAME » pour 14 mTND.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2019 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME-SA » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2019 sont les suivantes :

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 IIS 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Votre conseil d'administration du 31 mai 2018 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 175 500 TND à servir sur 13 mensualités ;
 - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice;
 - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
 - Une voiture de fonction ;
 - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 29 mai 2020 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 110 000 TND.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se présentent comme suit (en TND) :

	Président Directeur Généra		
	Charges de l'exercice Pass	ifs au 31/12/2019	
Avantages à court terme			
Salaires	175 504	-	
Prime d'intéressement	100 000	100 000	
Retraite complémentaire	19 305	3 992	
Frais de déplacement	4 800	-	
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	
Autres avantages à long terme	-	-	
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	
Paiement en actions	-	-	
Total	299 609	103 992	

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie Khaled Mnif tise Co 0 IISIE RIPTION & T-201

Tunis, le 05 Juin 2020

ETATS FINANCIERS

	BILAN (Exprimé en dinars)		
	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS			
Actifs non Courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	5 458 926	3 748 537
- Amortissements		-1 825 837	-1 779 617
		3 633 089	1 968 920
Immobilisations corporelles	1.1	27 616 995	26 208 722
- Amortissements		-22 223 762	-21 425 243
		5 393 233	4 783 479
Immobilisations financières	1.2	7 795 497	7 440 668
- Provision		-894 926	-544 926
		6 900 571	6 895 742
Autres actifs non courants	1.3	127 284	49 874
Total des actifs non courants	1	16 054 177	13 698 015
Actifs Courants			
Stocks	2.1	16 103 690	18 858 127
- Provision		-1 207 574	-1 205 065
-		14 896 116	17 653 062
Clients et comptes rattaches	2.2	11 541 606	13 443 559
- Provision		-2 6/3 022	-2 636 381
	2.2	8 868 584	10 807 178
Autres actifs courants	2.3	3 286 201	4 631 902
- Provision		-546 949	-544 699
	2.4	2 739 252	4 087 203
Placement et autres actifs financiers	2.4	6 119	6 119
Liquidites et equivalents de liquidites		3 284 980	2 499 178
		3 291 099	2 505 297
Total des actifs courants	2	29 795 051	35 052 740
Total des actifs		45 849 228	48 750 755

BI (Exprim	LAN é en dinars)		
	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social Réserves		14 040 000 5 999 500	14 040 000 5 899 500
Autres capitaux propres Résultats reportés		486 548 3 988 074	523 191 2 400 739
Total des capitaux propres avant résultat		24 514 122	22 863 430
<u>Résultat de l'exercice</u>		2 748 591	3 793 335
Total des capitaux propres	3	27 262 713	26 656 765
Passifs			
Passifs non courants			
Crédit à moyen et long terme	4	604 100	784 483
Total des passifs non courants		604 100	784 483
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés Autres passifs courants Concours bancaires et autres passifs financiers	5.1 5.2 5.3	7 371 134 1 709 503 8 901 778	10 326 299 2 221 499 8 761 709
Total des passifs courants	5	17 982 415	21 309 507
Total des passifs		18 586 515	22 093 990
Total des capitaux propres et passifs		45 849 228	48 750 755

ET AT	DE	DECI	
		K F V I	
LIAI		IVE D (

(Exprimé en dinars)

	Exercice	de 12 mois clos le 3	31 décembre
	Notes	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	6.1	35 509 282	35 133 094
Autres produits d'exploitation	6.2	69 073	106 783
(I) Total des revenus	6	35 578 355	35 239 877
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	2 950 542	830 743
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	-26 257 891	-24 473 226
Charges de personnel	6.4	-4 696 940	-4 434 830
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-1 312 250	-864 641
Autres charges d'exploitation	6.6	-1 969 926	-2 008 666
(II) Total des charges d'exploitation		-31 286 465	-30 950 620
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-II)		4 291 890	4 289 257
Chauras finanziàres nottos	67	1 470 601	
Charges infancieres nettes	0.7	-1 478 621	-1 5/5 344
	6.0	124 400	۲/01 547 ۵۵ ۵۵5
Autres gains ordinaires	6.10	134 499	-10 987
	0.10		-10 987
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 448 708	4 544 708
Impôt sur les bénéfices		-700 117	-751 373
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		2 748 591	3 793 335
Eléments exceptionnels		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 748 591	3 793 335

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Exe	rcice de 1.	2 mois clos le 3	31 décembre
	Notes	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		2 748 591	3 793 335
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 312 250	864 641
- Variation des stocks	7.1.2	2 754 437	-3 251 394
- Variation des créances clients	7.1.3	1 290 713	-1 460 405
- Variation des autres actifs	7.1.4	1 345 701	527 121
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	-3 469 555	382 609
- Plus value / cessions d'immobilisations		-	-60 500
- Plus value / cessions des titres de participation		-	-860 085
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	5 982 137	-64 678
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
 Décaissaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles 	7.2.1	-3 118 662	-1 924 055
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	-	46 500
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	-350 000	-350 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	7.2.4	-	894 901
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	36 837	63 133
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.6	-41 666	-59 864
- Décaissements sur autres actifs non courants		-153 521	-74 810
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	7.2	-3 627 012	-1 404 195
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	1 095 616	1 540 957
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	-2 105 763	-1 404 744
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,)	7.3.3	-36 643	328 511
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	-217 785	-286 032
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	-1 264 575	178 692
Variation de trésorerie		1 090 550	-1 290 181
- Trésorerie au début de l'exercice		-529 727	760 454
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		560 823	-529 727

O1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME-SA » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur « SIAME-SA » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

O2 CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « SIAME-SA » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2 CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « SIAME-SA » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1 LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

D Eléments réévalués

- * Constructions 5 %
- * Matériel et autres 20 %

¤ Eléments non réévalués

*	Constructions	5 %, 10 % & 20%
*	Installations techniques, matériel et outillage industriel	15%,20% & 33%
*	Matériel de transport	20 %
*	Equipement de bureaux	10 %
*	Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2 PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2019, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2019, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME-SA », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3 **stocks**

Les stocks de la « SIAME-SA » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- · Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du code des sociétés commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2019.

2.2.4 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME-SA » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME-SA » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME-SA » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME-SA » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie Covid-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

La SIAME a été touchée par les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement, qui ont

malheureusement mis au chômage, l'ensemble du personnel de la société depuis le 19 Mars 2020. Ces conditions économiques difficiles, ont engendré une situation sociale et financière sans précédent et font malheureusement régner un sentiment d'incertitude, quant à la reprise d'une activité normale. La société fait face à la date d'arrêté des états financiers, à plusieurs difficultés de natures différentes et variées, dont une baisse de son chiffre d'affaires due au ralentissement de l'activité économique qui a commencé à se faire sentir dès les premiers mois de l'année 2020. Ainsi, plusieurs fournisseurs étrangers, ont dû reporter leurs livraisons, du fait de la rareté des matières premières, notamment celles en provenance de la Chine, premier pays attaqué par le Coronavirus. Les ruptures de certaines matières premières, ainsi que l'arrêt imminent de la production et des ventes, ont fortement impacté le chiffre d'affaires de la société au titre du premier trimestre, qui s'est inscrit en recul de 38,6% par rapport à son niveau au 31 mars 2019. Cette situation risque de s'aggraver davantage durant les mois à venir, si un retour à la normale ne serait pas décrété au plus urgent.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration en date du 29 mai 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 1: ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 41 280 088 TND au 31 décembre 2019 contre 37 653 076 TND au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE		EN TND	
DESIGNATION	NOTE	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	5 458 926	3 748 537	1 710 389
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 616 995	26 208 722	1 408 273
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 795 497	7 440 668	354 829
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	408 670	255 149	153 521
TOTAL		41 280 088	37 653 076	3 627 012

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 16 054 177 TND au 31 décembre 2019 contre 13 698 015 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 633 089	1 968 920	1 664 169
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 393 233	4 783 479	609 754
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 900 571	6 895 742	4 829
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	127 284	49 874	77 410
TOTAL	16 054 177	13 698 015	2 356 162

1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

		Valeur	' brute			Amortis	sement		
Désignation	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisa- tions	Cumul Amts	VCN
1 - Immobilisations Incorporelles	3 748 537	1 710 389		5 458 926	1 779 617	46 220		1 825 837	3 633 089
Investissement de recherche et de développement	517 004		1	517 004	517 004	1	-1	517 004	ı
Concessions, marques, brevets et licences	1 015 232		1	1 015 232	1 007 914	5 294	-1	1 013 208	2 024
Logiciels	335 530	21 300	1	356 830	254 699	40 926	1	295 625	61 205
Activités de développement en cours	1 880 771	1 689 089	1	3 569 860	Į	ı	I	I	3 569 860
2 - Immobilisations Corporelles	26 208 722	1 408 273		27 616 995	21 425 243	798 519		22 223 762	5 393 233
2.1 Terrain	51 279	1	ı	51 279	ı	ı	ı	ı	51 279
2.2 Constructions	5 311 952	1	ı	5 311 952	3 348 602	184 897	ı	3 533 499	1 778 453
Bâtiments industriels	4 250 871	1	I	4 250 871	2 815 193	146 544	I	2 961 737	1 289 134
Bâtiments administratifs	922 601	1	1	922 601	482 492	34 826	1	517 318	405 283
Insatallations générales, agencements et aménagements	138 480	I	I	138 480	50 917	3 527	1	54 444	84 036
2.3 Matériels & Outillages	16 951 044	537 161		17 488 205	15 449 150	394 071		15 843 221	1 644 984
2.3.1 Matériels Industriels	8 951 877	319 809		9 271 686	7 976 239	204 825	I	8 181 064	1 090 622
2.3.2 Outillages industriels	5 754 682	77 538	I	5 832 220	5 423 999	112 462	I	5 536 461	295 759
2.3.3 Pièces de rechange et outilages Immobilisés	2 244 485	139 814	ı	2 384 299	2 048 912	76 784	1	2 125 696	258 603
Pièces de rechange immobilisées	1 977 429	139 814	1	2 117 243	1 807 131	70 641	I	1 877 772	239 471
Petits outillages immobilises	267 056	1	I	267 056	241 781	6 143	I	247 924	19 132
2.4 Matériels de transport	975 831	154 800		1 130 631	587 960	129 560		717 520	413 111
Matériels de transport de biens	140 152	1	I	140 152	140 152	I	1	140 152	I
Matériels de transport de personnes	835 679	154 800		990 479	447 808	129 560	I	577 368	413 111
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	2 520 378	80 882		2 601 260	2 039 531	89 991		2 129 522	471 738
2.5.1 Agencements, aménagement et installations	1 374 054	29 141	I	1 403 195	986 246	45 803	I	1 032 049	371 146
2.5.2 Matériels de bureaux	1 136 760	51 741	I	1 188 501	1 050 471	42 838	I	1 093 309	95 192
2.5.3 Immobilisation chez tiers	9 564	1	I	9 564	2 814	1 350	I	4 164	5 400
2.6 Immobilisation corporelles en cours	398 238	635 430		1 033 668					1 033 668
Total général	29 957 259	3 118 662	ı	33 075 921	23 204 860	844 739		24 049 599	9 026 322

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2019 à 7 795 497 TND contre 7 440 668 TND au 31 décembre 2018. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE		EN TND	
DESIGNATION	NOTE	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 558 818	7 208 818	350 000
EMPRUNT NATIONAL		4 000	8 000	-4 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	37 099	41 296	-4 197
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	195 580	182 554	13 026
TOTAL		7 795 497	7 440 668	354 829

1.2.1 TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 31 décembre 2019 à 7 558 818 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION		EN TND		
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION	PROVISION
SIALE	129 250	129 250	-	-129 250
CELEC	88 000	88 000	-	-88 000
SERPAC	750	750	-	-750
ELECTRICA	825 595	825 595	-	-200 000
CONTACT	3 029 850	2 779 850	250 000	-
EPICORPS	36 263	36 263	-	-36 263
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	-50 000
SITEL	597 670	597 670	-	-150 000
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-
INNOV-ALLIANCE-TECH	350 000	250 000	100 000	-
TOUTALU	2 301 450	2 301 450	-	-167 193
TOTAL	7 558 818	7 208 818	350 000	-821 456

• Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ACQUISITION ACTIONS CONTACT	250 000	250 000
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	100 000	100 000
TOTAL	350 000	350 000

1.2.2 PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de l'exercice 2019 comme suit : :

DESIGNATION			EN TND		
DESIGNATION	31/12/2018	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2019
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	41 296	32 640	36 837	-	37 099
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
TOTAL NET DE PROVISION	41 296	32 640	36 837	-	37 099

1.2.3 depots et cautionnements

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2019 un solde débiteur de 195 580 TND détaillé comme suit :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	96 472	92 952	3 520
CONSIGNATION CONTENEURS	16 300	21 400	-5 100
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	68 202	14 606
TOTAL	195 580	182 554	13 026

Au 31 décembre 2019, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND

1.3 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2019 un solde de 127 284 TND et se détaillent comme suit :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	408 670	281 386	127 284
TOTAL	408 670	281 386	127 284

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 29 795 051 TND au 31 décembre 2019 contre 35 052 740 TND au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE		EN TND	
DESIGNATION	NOTE	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
STOCKS	2.1	14 896 116	17 653 062	-2 756 946
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	8 868 584	10 807 178	-1 938 594
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	2 739 252	4 087 203	-1 347 951
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	3 291 099	2 505 297	785 802
TOTAL		29 795 051	35 052 740	-5 257 689

2.1 стоск

La valeur nette des stocks est passée de 17 653 062 TND au 31 décembre 2018 à 14 896 116 TND au 31 décembre 2019 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	849 222	-125 904	723 318
PIÈCES COMPOSANTES	6 298 999	-425 116	5 873 883
PIÈCES FABRIQUÉES	767 956	-87 792	680 164
PRODUITS CONSOMMABLES	272 839	-32 837	240 002
PRODUITS FINIS	7 914 674	-535 925	7 378 749
TOTAL	16 103 690	-1 207 574	14 896 116

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2019, une valeur nette de 8 868 584 TND contre 10 807 178 TND au 31 décembre 2018, détaillée comme suit :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
STEG	1 281 778	2 997 889	-1 716 111
CLIENTS LOCAUX	1 756 976	1 693 366	63 610
CLIENTS ÉTRANGERS	4 444 458	5 478 386	-1 033 928
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	601 531	300 000	301 531
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	3 456 863	2 973 918	482 945
TOTAL	11 541 606	13 443 559	-1 901 953
PROVISIONS	-2 673 022	-2 636 381	-36 641
ENCOURS CLIENTS NETS	8 868 584	10 807 178	-1 938 594

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 1.39% en passant de 2 636 381 TND au 31 décembre 2018 à 2 673 022 TND au 31 décembre 2019.

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 739 252 TND contre 4 087 203 TND au 31 décembre 2018. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	598 268	538 776	59 492
AVANCE FOURNISSEUR	236 283	328 305	-92 022
ACOMPTES AU PERSONNEL	77 873	76 119	1 754
ETAT, IMPOTS ET TAXES	711 879	2 712 192	-2 000 313
DEBITEURS DIVERS	1 349 158	626 038	723 120
PRODUITS A RECEVOIR	63 532	6 178	57 354
COMPTES D'ATTENTE	37 379	37 379	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	211 829	306 915	-95 086
TOTAL BRUT	3 286 201	4 631 902	-1 345 701
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	-8 089	-5 839	-2 250
PPROVISION POUR DEPRECIATION DES DÉBITEURS DIVERS	-538 860	-538 860	-
TOTAL PROVISION	-546 949	-544 699	-2 250
TOTAL NET	2 739 252	4 087 203	-1 347 951

2.4 PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint, au 31 décembre 2019, 3 291 099 TND contre 2 505 297 TND au 31 décembre 2018 détaillés comme suit :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
PLACEMENTS	2 550	2 550	-
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	4 000	4 000	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2 115 417	1 504 177	611 240
BANQUES ET CAISSES	1 169 563	995 001	174 562
PROVISIONS	-431	-431	-
TOTAL	3 291 099	2 505 297	785 802

NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2019 à 26 656 765 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2018	MVTS	31/12/2019
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	-	-	-
S/TOTAL 1	14 040 000	-	14 040 000
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 769 958	100 000	2 869 958
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	36 818	-	36 818
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	5 899 500	100 000	5 999 500
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	385 128	-3 053	382 075
RESERVE POUR FONDS PERDUS	18 727	-4 832	13 895
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	119 336	-28 758	90 578
S/TOTAL 3	523 191	-36 643	486 548
RESULTATS REPORTES	2 400 739	1 587 335	3 988 074
S/TOTAL 4	2 400 739	1 587 335	3 988 074
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	22 863 430	1 650 692	24 514 122
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 793 335	-1 044 744	2 748 591
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	26 656 765	605 948	27 262 713

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESULTATS REPORTES/ ACTIONS PROPRES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE I'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2018	14 040 000	2 400 739	,	1	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	385 128	18 727	119 336	2 769 958	3 793 335	26 656 765
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2018	•	3 793 335	•	ľ				·	·	1				-3 793 335	T
RESERVE POUR FONDS SOCIAL		1		·	•	·				-3 053		•			-3 053
RESERVE POUR FONDS PERDUS	I	I	I	I	ı	I	I	I	I		-4 832	I	·	I	-4 832
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	I	I	I	ľ	I	I	I	I	I	I	1	-28 758	I	I	-28 758
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	ľ	-100 000	I	I	T	ľ		I		•	•	ľ	100 000		r
RESULTATS REPORTES	I	I		ı	,	I	I	I	I	I	ŗ	I	I	I	r
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	I	I	I	r	T	T		r	r	ľ	•	ı	·		T
REVENTE D'ACTIONS	I		I	ı	1	·	1	I	ı	,	ļ	T	·	1	·
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	I	-2 106 000	I	I	ı	r	I	I	I		I	r	I	I	-2 106 000
REVENTE D'ACTIONS PROPRES	I	I	I	I	ľ	ľ	I	r	I	••••••	I	I	·	I	
AUGMENTATION DE CAPITAL	I	·	I	I	1	T	I	I	I		I	T	I	I	
															1
RESULTAT 2019														2 748 591	2 748 591
Solde au 31/12/2019	14 040 000	3 988 074	I	I	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	382 075	13 895	90 578	2 869 958	2 748 591	27 262 713

NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique s'élève à 604 100 TND au 31 décembre 2019, contre 784 483 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DESIGNATION		EN TND	
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	547 846	784 483	-236 637
CRÉDIT ZITOUNA	56 254	-	56 254
TOTAL	604 100	784 483	-180 383

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 17 982 415 TND contre 21 309 507 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
DESIGNATION		31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	7 371 134	10 326 299	-2 955 165
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	1 709 503	2 221 499	-511 996
PASSIFS FINANCIERS	5.3	8 901 778	8 761 709	140 069
TOTAL		17 982 415	21 309 507	-3 327 092

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2019, ce poste s'élève à 7 371 134 TND contre 10 326 299 TND au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	EN TND			
	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION	
FOURNISSEURS	5 302 316	8 396 535	-3 094 219	
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 648 116	1 878 661	-230 545	
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	420 702	51 103	369 599	
TOTAL	7 371 134	10 326 299	-2 955 165	

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 1 709 503 TND contre 2 221 499 TND au 31 décembre 2018. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND			
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION	
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	67 776	95 728	-27 952	
PERSONNEL	438 842	503 534	-64 692	
ETAT, IMPOTS ET TAXES	432 973	708 885	-275 912	
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	15 171	14 934	237	
AUTRES CHARGES A PAYER	358 768	530 280	-171 512	
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	377 293	349 458	27 835	
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	18 680	18 680	-	
TOTAL	1 709 503	2 221 499	-511 996	

5.3 CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2019, le solde de cette rubrique s'élevant à 8 901 778 TND se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	EN TND		
DESIGNATION		NOTE	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	8 293 038	7 236 981	
CONCOURS BANCAIRES		608 740	1 524 728	
TOTAL		8 901 778	8 761 709	

5.4 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2019 à 8 293 038 TND se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	8 036 573	6 940 957	
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 700 000	2 500 000	
FINANCEMENTS EN DEVISES	2 933 339	-	
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 900 000	3 500 000	
FINANCEMENTS DOUANES	503 234	790 957	
EMPRUNT COURANT	-	150 000	
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	256 465	296 024	
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	248 630	286 032	
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	7 835	9 992	
TOTAL	8 293 038	7 236 981	

NOTE 6 : COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2019 s'est clôturé par un résultat bénéficiaire net de 2 748 591 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION			EN TND	
	NOTE	2019	2018	VARIATION
REVENUS	6.1	35 509 282	35 133 094	376 188
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	2 950 542	830 743	2 119 799
PRODUCTION		38 459 824	35 963 837	2 495 987
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	-26 257 891	-24 473 226	-1 784 665
MARGE / COUT MATIÈRES		12 201 933	11 490 611	711 322
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	69 073	106 783	-37 710
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	-4 696 940	-4 434 830	-262 110
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	-1 312 250	-864 641	-447 609
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	-1 969 926	-2 008 666	38 740
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 291 890	4 289 257	2 633
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	-1 478 621	-1 575 344	96 723
PRODUITS FINANCIERS	6.8	500 940	1 761 547	-1 260 607
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	134 499	80 235	54 264
AUTRES PERTES ORDINAIRES	6.10	-	-10 987	10 987
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		3 448 708	4 544 708	-1 096 000
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		-700 117	-751 373	51 256
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		2 748 591	3 793 335	-1 044 744
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2 748 591	3 793 335	-1 044 744

6.1 PRODUCTION

La production est passée de 35 963 837 TND en 2018 à 38 459 824 TND en 2019. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND			
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION	
VENTES LOCALES	15 696 268	15 463 846	232 422	
VENTES STEG	9 954 005	7 683 578	2 270 427	
VENTES EXPORT	9 859 009	11 985 670	-2 126 661	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	35 509 282	35 133 094	376 188	
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	2 950 542	830 743	2 119 799	
TOTAL PRODUCTION	38 459 824	35 963 837	2 495 987	

6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2019, 69 073 TND détaillés comme suit:

DESIGNATION	EN TND		
	2019	2018	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	450	36 809	-36 359
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	68 623	69 974	-1 351
TOTAL	69 073	106 783	-37 710

6.3 ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de 2019, 26 257 891 TND contre 24 473 226 TND au titre de l'exercice 2018, enregistrant ainsi une hausse de 1 784 665 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	EN TND			
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION	
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	19 444 994	25 583 604	-6 138 610	
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	525 857	658 240	-132 383	
VARIATION DE STOCK	5 704 979	-2 420 651	8 125 630	
ACHATS NON STOCKES	577 435	668 438	-91 003	
ACHATS DE MARCHANDISES	4 626	16 763	-12 137	
TRANSFERT DE CHARGES	-	-33 168	33 168	
TOTAL	26 257 891	24 473 226	1 784 665	

6.4 CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2019 la somme de 4 696 940 TND contre 4 434 830 TND en 2018. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	EN TND			
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION	
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	3 317 455	3 056 731	260 724	
AVANTAGES EN NATURE	19 031	10 067	8 964	
INDEMNITÉS	546 213	550 199	-3 986	
CONGÉS	262 021	271 679	-9 658	
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	761 250	688 136	73 114	
TRANSFERT DE CHARGES	-209 030	-141 982	-67 048	
TOTAL	4 696 940	4 434 830	262 110	

6.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise au titre de l'exercice 2019, 1 312 250 TND, ainsi détaillés :

DESIGNATION	EN TND			
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	46 220	29 563	16 657	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	798 519	689 765	108 754	
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	350 000	-	350 000	
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	76 111	24 936	51 175	
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 207 574	1 205 065	2 509	
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	36 641	79 771	-43 130	
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	2 250	5 839	-3 589	
TOTAL DOTATIONS	2 517 315	2 034 939	482 376	
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	-1 205 065	-1 170 298	-34 767	
TOTAL REPRISES	-1 205 065	-1 170 298	-34 767	
TOTAL	1 312 250	864 641	447 609	

6.6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 38 740 TND, en passant de 2 008 666 TND au titre de 2018 à 1 969 926 TND au titre de 2019. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	EN TND			
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION	
FOURNITURES DE BUREAUX	15 824	17 801	-1 977	
LOCATIONS	290	1 272	-982	
ENTRETIENS ET REPARTIONS	171 208	203 463	-32 255	
PRIMES D'ASSURANCE	83 607	79 103	4 504	
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	7 978	11 709	-3 731	
HONORAIRES	226 396	193 026	33 370	
COMMISSIONS SUR VENTES	38 203	139 131	-100 928	
SÉMINAIRES ET FORMATION	19 865	12 402	7 463	
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	69 740	62 320	7 420	
TRANSPORTS	117 102	180 068	-62 966	
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	206 910	212 801	-5 891	
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	81 002	57 579	23 423	
COMMISSIONS BANCAIRES	163 354	159 257	4 097	
PÉNALITÉS	151 022	279 860	-128 838	
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	50 000	-	
IMPÔTS ET TAXES	627 158	402 086	225 072	
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	1 495	4 855	-3 360	
TRANSFERT DE CHARGES	-61 228	-58 067	-3 161	
TOTAL	1 969 926	2 008 666	-38 740	

6.7 CHARGES FINANCIERES NETTES

En 2019, cette rubrique a enregistré une diminution de 96 723 TND en passant de 1 575 344 TND en 2018 à 1 478 621 TND en 2019. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	289 259	246 582	42 677
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	190 901	164 799	26 102
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	58 305	25 203	33 102
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	207 130	129 813	77 317
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	580 801	427 959	152 842
INTÉRÊTS SUR AUTRES CRÉDITS EXPLOITATION	185 079	84 531	100 548
PERTE DE CHANGE	638 901	1 316 917	-678 016
GAIN DE CHANGE	-759 655	-918 160	158 505
INTÉRÊTS SUR CMT	91 967	97 700	-5 733
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	-4 067	-	-4 067
TOTAL	1 478 621	1 575 344	-96 723

6.8 PRODUITS FINANCIERS

Les produits des placements totalisent 500 940 TND en 2019 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	500 940	901 426	-400 486
PLUS VALUE SUR CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION	-	860 121	-860 121
TOTAL	500 940	1 761 547	-1 260 607

6.9 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent en 2019 à 134 499 TND contre 80 235 TND en 2018et se détaillent ainsi :

DESIGNATION	EN TND		
	2019	2018	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	-	60 500	-60 500
AUTRES GAINS ORDINAIRES	134 499	19 735	114 764
TOTAL	134 499	80 235	54 264

Les autres gains ordinaires résultent de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles et d'anciens comptes de passifs conformément aux décisions du conseil d'administration du 29 mai 2020.

6.10 AUTRES PERTES ORDINAIRES

La société n'a pas enregistré d'autres pertes ordinaires durant 2019 à l'encontre de 2018 où le montant s'élevait à 10 987 TND :

DESIGNATION	EN TND		
DESIGNATION	2019	2018	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-	10 987	-10 987
TOTAL	-	10 987	-10 987

NOTE 7: FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la variation de trésorerie de la société « SIAME-SA » s'est soldée pour 1 090 550 TND contre - 1 290 181 TND au 31 décembre 2018, ainsi ventilée :

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	5 982 137	-64 678
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-3 627 012	-1 404 195
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-1 264 575	178 692
TOTAL	1 090 550	-1 290 181

7.1.1 AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 312 250	864 641
TOTAL	1 312 250	864 641

7.1.2 variation des stocks

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
STOCKS N-1	18 858 127	15 606 733
STOCKS N	-16 103 690	-18 858 127
TOTAL	2 754 437	-3 251 394

7.1.3 variation des creances clients

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	13 443 559	11 919 915
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	-11 541 606	-13 443 559
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	1 504 177	1 567 416
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	-2 115 417	-1 504 177
TOTAL	1 290 713	-1 460 405

7.1.4 variation des autres actifs

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 631 902	5 137 308
AUTRES ACTIFS COURANTS N	-3 286 201	-4 631 902
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	6 119	14 265
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	-6 119	-6 550
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	-14 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	14 000	14 000
TOTAL	1 345 701	527 121

7.1.5 variation des fournisseurs et autres dettes

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	-2 221 499	-2 110 788
AUTRES PASSIFS COURANTS N	1 709 503	2 221 499
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	18 680	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	-18 680	-18 680
DIVIDENDES N-1	14 934	32 820
DIVIDENDES N	-15 171	-14 934
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	-10 326 299	-10 069 615
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	7 371 134	10 326 299
INTERETS COURUS N-1	-9 992	-12 664
INTERETS COURUS N	7 835	9 992
TOTAL	-3 469 555	382 609

7.2.1 DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	3 748 537	2 759 907
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	-5 458 926	-3 748 537
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	26 208 722	25 495 696
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	-27 616 995	-26 208 722
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	-222 399
TOTAL	-3 118 662	-1 924 055

7.2.2 ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	222 399
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	-222 399
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	-	60 500
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	14 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	-14 000	-14 000
TOTAL	-	46 500

7.2.3 ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ACQUISITION PARTS CONTACT	-250 000	-250 000
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	-100 000	-100 000
TOTAL	-350 000	-350 000

$7.2.4\ \text{decaissements}$ sur aquisitions des immobilisations financieres

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
COUT HISTORIQUE DES TITRES DE PARTICIPATION CEDES	-	34 816
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES TITRES DE PARTICIPATION	-	860 085
TOTAL	-	894 901

7.2.5 encaissements provenants d'autres valeurs immobilisees

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	36 837	63 133
TOTAL	36 837	63 133

7.2.6 decaissements sur autres valeurs immobilisees

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	182 554	147 570
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	-195 580	-182 554
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	-32 640	-28 880
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000	4 000
TOTAL	-41 666	-59 864

7.3.1 DECAISSEMENTS DES EMPRUNTS (VAR CREDITS DE GESTION/CT...)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	-6 940 957	-5 400 000
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	8 036 573	6 940 957
TOTAL	1 095 616	1 540 957

7.3.2 DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
DIVIDENDES N-1	-14 934	-32 820
DIVIDENDES N	15 171	14 934
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	-2 106 000	-1 386 858
TOTAL	-2 105 763	-1 404 744

7.3.3 variation des autres capitaux propres (fonds social, subvention, ...)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	-523 191	-606 245
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	486 548	523 191
ACTIONS RACHETEES N-1	-	171 425
ACTIONS RACHETEES N	-	-
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N-1	-36 818	203 322
AUTRES COMPLEMENT D'APPORT N	36 818	36 818
TOTAL	-36 643	328 511

7.3.4 remboursement des emprunts mt

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	-784 483	-1 070 515
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	604 100	784 483
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	-286 032	-286 032
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	248 630	286 032
TOTAL	-217 785	-286 032

NOTE 8: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir : :

- La société « TOUTALU »,
- La société « CONTACT »,
- · La société « ELECTRICA »,
- La société « SIAME INTERNATIONALE » ;
- La société « PROSID »,

- · La société « SNC »,
- La société « CAPROMET »,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED,
- La société « SITEL »,
- La société « LE MEUBLE »,
- La société « PIMA », et
- La société « INNOV-ALLIANCE-TECH ».

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 ;
- · La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2019.

8.1 EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

société		SITUATIO	N AU 31/12/2019			SITUATIO	N AU 31/12/2018	
SOCIETE	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	1	-	-199	-198	8	-	-343	-335
CONTACT	-	541	-	541	-	343	-	343
ELECTRICA	615	192	-	807	1 444	5	-20	1 429
SIAME INTERNATIONALE	133	-	-	133	-	-	-	-
PROSID	-	-	-16	-16	-	-	-17	-17
SNC	-	-	-3	-3	-	-	-9	-9
CAPROMET	145	-	-	145	3	-	-	3
M .H. BEN AYED	-	-	-22	-22	-	-	-22	-22
SITEL	86	14	-35	65	87	-	-	87
LE MEUBLE	-	-	-31	-31	-	-	-49	-49
PIMA			-1	-1	-	-	-1	-1
IAT	-	58	-1 069	-1 011		24	-715	-691

8.2 NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2019

8.2.1 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

A : TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2019 ont totalisé 703 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 847 mTND courant le même exercice.

B : TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2019 ont totalisé 26 mTND TTC. « TOUTALU » a réglé 33 mTND.

8.2.2 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

A : CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes auprès de « CONTACT » pour 500 mTND ;
- · La société « CONTACT » a établi une note de débit pour 2 mTND ;

• La société « CONTACT » a réglé 300 mTND en 2019.

8.2.3 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

A : ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2019 s'élève à 211 mTND. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 1 040 mTND courant 2019. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2019 à 615 mTND dont des effets impayés pour 404 mTND.

B : ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2019, s'élèvent à 10 mTND TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique et la « SIAME » a réglé 30 mTND.

C: ELECTRICA - Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2019 se détaillent ainsi :

- Règlement par « ELECTRICA » des loyers antérieurs pour 42 mTND dont 6 mTND de retenue à la source opérée par la « SIAME » tandis que le reliquat a été retourné impayé ;
- Règlement par « ELECTRICA » des notes de débit pour 11 mTND ; et
- Alimentation par la « SIAME » du compte courant « ELECTRICA » pour 200 mTND et facturation des intérêts pour 4 mTND.

8.2.4 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE

A: SIAME INTERNATIONALE - Client

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2019 s'élève à 232 mTND. La société « SIAME INTERNATIONALE » a procédé au règlement de 99 mTND courant 2019. Le solde du compte client « SIAME INTERNATIONALE » s'élève au 31 décembre 2019 à 133 mTND.

8.2.5 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2019, s'élèvent à 16 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 17 mTND de sa dette en 2019.

8.2.6 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

La société « SNC » a encaissé une partie de sa créance à hauteur de 6 mTND.

8.2.7 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.

La « SIAME » a facturé 145 mTND et a établi un avoir pour 3 mTND durant l'exercice 2019.

Au 31 décembre 2019, la créance envers la société « CAPROMET » s'élève à 145 mTND.

8.2.8 OPÉRATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an. Le solde non payé s'élève au 31 décembre 2019 à 22 mTND.

8.2.9 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

A: SITEL - Client

La société « SIAME » a vendu courant 2019 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 11 mTND et a encaissé une partie de sa créance pour 12 mTND.

B : SITEL - Fournisseur

Les travaux d'aménagement facturés par la société « SITEL », courant 2019, s'élèvent à 64 mTND TTC. La société « SIAME » a réglé 29 mTND de sa dette.

C : SITEL- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2019, le solde du compte « SITEL, autres actifs courants » s'élève à 14 mTND et correspond à une créance sur vente d'immobilisation non encore encaissée par la « SIAME ».

8.2.10 operations avec la societe le meuble

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2019, s'élèvent à 36 mTND TTC. La « SIAME » a réglé en 2019, 33 mTND de sa dette.

8.2.11 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2019, s'élèvent à 4 mTND TTC.

8.2.12 OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

A : IAT – Fournisseur

Les prestations de services facturés par la société « IAT », courant 2019, s'élèvent à 1 212 mTND TTC. La « SIAME » a réglé en 2019, 858 mTND.

B : IAT – Autres actifs courants

La « SIAME » a établi courant 2019 des notes de débit pour 34 mTND.

NOTE 9 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1NANTISSEMENTS

- Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2019 ;
- Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2019;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m² et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à

court terme de la somme de 6 MTND ;

- Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1er rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2019, seulement 1,660 MTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 807 mTND ;
- Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul;
- Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND.

9.2 CAUTIONS SOLIDAIRES

- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015;
- La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015;
- La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé par le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;
- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016 ;
- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.
- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.
- · La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une

caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

9.3 CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2019, le total des cautions bancaires s'élève à 4 772 312 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	771 067	732 033	-	1 397 478	2 900 578
ATTIJARI BANK	710 710	-	-	-	710 710
AMEN BANK	154 690	251 964	9 000	-	415 654
ZITOUNA	95 200	-	-	-	95 200
ВТ	86 350	-	-	-	86 350
STB	128 020	-	-	-	128 020
BNA	184 800	-	-	-	184 800
ВН	251 000	-	-	_	251 000
TOTAL	2 381 837	983 997	9 000	1 397 478	4 772 312

9.4 AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME-SA » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 62 000 \$ et 927 331 € soit un total converti de 2 789 829 TND, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEUR	USD	EURO	TND
DONZON POWER	-	13 251	37 082
HAINING	-	166 558	466 113
HAMIDI EXPORTS	-	3 849	10 771
HEXING	62 000	-	194 692
HOLLEY TECHNOLOGY	-	71 100	198 973
KAMAL METAL	-	64 096	179 372
LS INDUSTRIAL	-	608 478	1 702 826
TOTAL	62 000	927 331	2 789 829

9.5 EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2019 s'élève à 6 183 930 TND.

PARTIE III

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS

FINANCIERS CONSOLIDES





Tel: +216 71 754 903 Fax: +216 71 753 153 www.bdo.tn Ennour Building 3^{ème} étage Centre Urbain Nord 1082 Tunis - Tunisie

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

<u>Opinion</u>

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME» qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de **64 053 501** TND et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de **2 558 365** TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 2-3 « Evènements Postérieurs à la date de clôture », qui décrit les évènements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité du groupe SIAME.
- Les fonds propres de la société « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2019 à 1 054 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- La situation nette de la société « SITEL » est négative et s'élève au 31 décembre 2019 à -567 mTND est par conséquent, inférieure à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.
- Les fonds propres de la société « ELECTRICA » s'élevant au 31 décembre 2019 à 287 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- La société « TOUTALU » a procédé à la réévaluation légale de ses équipements industriels en date du 31 décembre 2019 pour un montant net de 140 mTND et ce conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de 2019.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 16 103 690 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 3 569 860 TND arrêté au 31 décembre 2019.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2019 à 35 509 282 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

71

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la seriété à peureuriers en explaitation de communiquer la capacité de la seriété à peureurier serier en explaitation de communiquer la capacité de la serie de capacité de capacité de la serie de capacité de

capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Le Commissaire aux comptes BDO Tunisie Khaled Mnif UNISIE WINSCRIPTION & CECT:2016

Tunis, le 23 Juin 2020

LES AMPOULES LED UNE IDÉE LUMINEUSE POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

	BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2019	(Exprimé en dinar Tunisien)		
Actifs	Notes	31/12/2019	31/12/2018	
ACTIFS NON COURANTS	1	16 050 721	14 046 439	
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		5 500 483	4 017 404	
moins : amort immob incorporelles		(2 037 802)	(1 947 315)	
	1.1	3 462 681	2 070 089	
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 930 587	
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 859 996)	(1 660 260)	
	1.2	70 591	270 327	
Immobilisations corporelles		42 367 487	39 849 571	
moins : amort immob corporelles		(30 160 316)	(28 370 446)	
	1.3	12 207 171	11 479 125	
		= = + = = =		
Immobilisations financières	1.4	564 397	567675	
moins : provisions immob financières		(385 910)	(394 191)	
		178 487	173 484	
Autros astifs par sourcests	1 /	121 701	ED 414	
Autres actils non courants	1.4	131 /91	53 414	
Total des actifs non courants		16 050 721	14 046 439	
	2	10 030 721		
Stocks	_	22 251 231	26 003 860	
moins: provisions sur stocks		(1 406 592)	(1 394 555)	
	2.1	20 844 639	24 609 305	
Clients et comptes rattachés		22 817 727	22 663 078	
moins: provisions sur clients		(3 890 601)	(3 649 056)	
	2.2	18 927 126	19 014 022	
Autres actifs courants		4 848 381	6 722 566	
moins: provisions sur AAC		(705 825)	(703 843)	
	2.3	4 142 557	6 018 723	
Placements et autres actifs financiers		224 488	229 491	
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)	
	2.4	217 894	222 898	
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	3 870 564	5 050 241	
Total des actifs courants		48 002 780	54 915 189	
TOTAL DES ACTIFS		64 053 501	68 961 628	

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2019 (Exprimé en dinars Tunisien)						
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018			
CAPITAUX PROPRES	3					
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000			
Réserves consolidées		11 818 640	11 149 495			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 858 640	25 189 495			
Résultat consolidé - Part du Groupe		2 558 365	2 735 425			
Total des canitaux propres après résultat consolidé		28 417 006	27 924 920			
rotal des capitadx propres après resultat consonde		20 417 000	27 924 920			
Intérêt des minoritaires		279 334	632 195			
PASSIFS						
PASSIFS NON COURANTS	4					
Crédit à moven et long terme	4.1	1 838 363	2 396 682			
Provisions pour risques et charges	4.2	257 686	218 324			
Total des passifs non courants		2 096 049	2 615 006			
PASSIFS COURANTS	5					
Fournisseurs et comptes rattachés	5 1	11 296 841	17 099 468			
Autres passifs courants	5.2	4 308 065	4 171 105			
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	17 656 207	16 518 934			
Total des passifs courants		33 261 113	37 789 507			
Total des passifs		35 357 162	40 404 513			
			C0.064.600			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 053 501	68 961 628			

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2019 (Exprimé en dinars Tunisien)					
	Notes	31/12/2019	31/12/2018		
Revenus	6	59 480 536	58 531 126		
Production immobilisée			646 646		
Autres produits d'exploitation		96 086	143 979		
Produits d'exploitation		59 576 622	59 321 751		
Variation de stock des PF et des encours		3 354 242	219 691		
Achats d'approvisionnements consommés	7	(42 473 908)	(39 548 332)		
Charges de personnel	8	(8 925 526)	(8 672 174)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 593 012)	(2 704 611)		
Autres charges d'exploitation	9	(3 808 351)	(4 004 730)		
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 130 066	4 611 595		
Charges financières nettes	10	(2 584 009)	(2 416 691)		
Produits des placements		30 119	895 075		
Autres gains ordinaires		572 861	119 532		
Autres pertes ordinaires		(157 337)	(57 196)		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 991 699	3 152 315		
Impôt sur les bénéfices		(824 676)	(884 418)		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÖT		2 167 023	2 267 897		
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			-		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 167 023	2 267 897		
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			-		
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		2 167 023	2 267 897		
Résultat du Groupe		2 558 365	2 735 425		
Résultat Hors Groupe		(391 342)	(467 528)		

ETAT DE FLUX CONSOLIDE ARRÊTÉ AU 31-12-2019 (Exprimé en dinars Tunisien)					
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2019	31/12/2018		
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION					
Résultat net		2 167 023	2 267 897		
Ajustements pour :					
Amortissements et provisions		2 938 748	2 521 701		
Variation des:					
• - stocks		3 801 589	(3 206 239)		
• - créances		605 445	(3 629 430)		
- autres actifs		1 704 865	1 557 000		
fournisseurs et autres dettes		(5 957 618)	766 468		
- Résorption subvention d'investissement		(23 813)	(27 126)		
- Charges financières nettes		236 318	168 076		
Plus ou moins values de cession		(424 389)	(85 083)		
Plus ou moins values de cession Titres		0	(860 085)		
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	5 048 168	(526 820)		
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT					
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(4 327 898)	(3 715 290)		
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		594 320	94 500		
Encaissements / acquisitions d'immobilisations financières		16 752	894 901		
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(63 923)	(54 040)		
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(157 626)	(80 120)		
Encaissements / autres valeurs immobilisées		36 837	166 652		
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(41 666)	(164 347)		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	(3 943 204)	(2 857 744)		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT					
Variation/ capitaux propres		113 357	585 097		
Subvention d'investissements		0			
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		1 248 199	2 720 737		
Variations des emprunts (MT)		(257 633)	(158 256)		
Dividendes et autres distributions		(2 105 763)	(1 404 744)		
Constitution de société		0	100 000		
Augmentation du capital		50 000	400 000		
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	(951 840)	2 242 834		
VARIATION DE TRESORERIE		153 124	(1 141 730)		
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(2 476 564)	(1 334 834)		
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		(2 323 440)	(2 476 564)		

O1 PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 9 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

O2 REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

- Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :
- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2 METHODE D'EVALUATION

-LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1er Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

 A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT; • Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2019, pour les titres cotés à la BVMT.

ES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intragroupe étant éliminée.

PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2019. La différence est passée en résultat de l'exercice.

2.3- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie Covid-19 (coronavirus). Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers consolidés clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être faite.

La société mère SIAME a été touchée par les mesures de confinement décrétées par le Gouvernement, qui a malheureusement mis au chômage, l'ensemble du personnel de la société depuis le 19 Mars 2020. Ces conditions économiques difficiles, ont engendré une situation sociale et financière sans précédent et font malheureusement régner un sentiment d'incertitude, quant à la reprise d'une activité normale. La SIAME fait face à la date d'arrêté des états financiers, à plusieurs difficultés de natures différentes et variées, dont une baisse de son chiffre d'affaires due au ralentissement de l'activité économique qui a commencé à se faire sentir dès les premiers mois de l'année 2020. Ainsi, plusieurs fournisseurs étrangers, ont dû reporter leurs livraisons, du fait de la rareté des matières premières, notamment celles en provenance de la Chine, premier pays attaqué par le Coronavirus.

Les ruptures de certaines matières premières, ainsi que l'arrêt imminent de la production et des ventes, ont fortement impacté le chiffre d'affaires de la société mère ainsi que de ses filiales au titre du premier trimestre, qui s'est inscrit en recul de 39% par rapport à son niveau au 31 mars 2019. Cette situation risque de s'aggraver davantage durant les mois à venir, si un retour à la normale ne serait pas décrété au plus urgent.

O3 PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2 METHODES DE CONSOLIDATION INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le

résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive. *INTEGRATION PROPORTIONNELLE*

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

LA MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3 TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition. *LE GOOD WILL*

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4 TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2019 ;
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5 RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1er janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique « immobilisations corporelles ». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

05 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1 DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

RAISON SOCIALE	POURCE DE CON	NTAGE TRÔLE	TYPE DE CONTRÔLE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		MÉTHODE DE CONSOLIDATION	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
SIAME	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	81,47%	81,47%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	81,43%	81,43%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	50,00%	50,00%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	NA	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	47,50%	NA	IG	NA
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	CONTRÔLE EXCLUSIF	CONTRÔLE EXCLUSIF	25,50%	25,50%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente. A compter du 1er juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

SOCIETES FILIALES :

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

SOCIETE CONTACT

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998,

R Έ

exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

SOCIETE ELECTRICA

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme « SIAME ».

SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

SOCIETE SITEL

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

SOCIETE TOUTALU

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

SOCIETE I@T

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 650 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

SOCIETE MEDIKA-TECH

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

SOCIETE I@T Europe

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, gestion, fiscalité, finances, stratégie d'entreprise, juridique. L'audit et l'expertise de système informatiques. La vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

NOTE 1 : ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 16 050 721 TND se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2019	AMORTISSEMENT	PROVISION	VALEUR NETTE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 500 483	(2 037 802)	0	3 462 681
ECARTS D'ACQUISITION	1 930 587	(1 859 996)	0	70 591
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 367 487	(30 160 316)	0	12 207 171
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	564 397	0	(385 910)	178 487
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	131 791	0	0	131 791
TOTAL	50 494 745	(34 058 114)	(385 910)	16 050 721

1.1 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 3 462 681 TND au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2019	CUMUL AMORT. 31/12/2019	VCN AU 31/12/2019
INVESTISSEMENT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	3 893 992		
AMT INVESTISSEMENT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT		(563 290)	3 330 702
CONCESSIONS, MARQUES, BREVETS ET LICENCES	1 015 958		
AMT CONCESSIONS, MARQUES, BREVETS ET LICENCES		(438 348)	577 610
LOGICIELS	569 923		
AMT LOGICIELS		(1 034 235)	(464 312)
SITE WEB	9 610		
AMT SITEWEB		(1 929)	7 681
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS	11 000	0	11 000
TOTAL	5 500 483	(2 037 802)	3 462 681

1.2 LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis à hauteur de 1 859 996 TND. Ils s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	DATE DE PRISE DE CONTRÔLE	VALEUR BRUTE	TAUX D'AMORT	CUMUL AMORT 31/12/2019	VCN AU 31/12/2019
SITEL	2000	402 346	20%	(402 346)	0
CONTACT	1998	(13 813)	100%	13 813	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	(21 500)	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	(17 933)	0
ELECTRICA	2011	(120 019)	100%	120 019	0
CONTACT	2012	314 975	20%	(314 975)	0
CONTACT	2013	219 982	20%	(219 982)	0
SITEL	2014	(11 021)	100%	11 021	0
CONTACT	2014	349 990	20%	(349 990)	0
TOUTALU	2015	322 262	20%	(357 553)	(35 291)
CONTACT	2016	249 982	20%	(249 982)	(0)
TOUTALU	2017	176 470	20%	(70 588)	105 882
TOTAL		1 930 587		(1 859 996)	70 591

1.3 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 12 207 171 TND au 31 décembre 2019, se ventilant comme suit :

DÉSIGNATION	VALEUR BRUTE 31/12/2019	CUMUL AMORT. 31/12/2019	VCN AU 31/12/2019
TERRAIN	946 702		946 702
CONSTRUCTIONS	7 657 102		2 792 663
AMT CONSTRUCTIONS		(4 864 439)	
MATÉRIELS & OUTILLAGES	24 049 112		5 448 235
AMT MATÉRIELS & OUTILLAGES		(18 600 877)	
MAT DE TRANSPORT	1 895 043		414 004
AMT MAT DE TRANSPORT		(1 481 039)	
ММВ	1 627 972		187 271
AMT MMB		(1 440 702)	
Agencements & aménagements	2 950 483		819 813
Amt Agencements & aménagements		(2 130 670)	
Immobilisations prises en leasing	1 845 296		415 030
Amt Immobilisations prises en leasing		(1 430 266)	
Immobilisations chez les tiers	9 564		5 400
Amt Immobilisations chez les tiers		(4 164)	
Réévaluation légale TOUTALU (*)	140 014		140 014
Provisions immobilisations corporelles		(2 777)	(2 777)
Immobilisations encours	1 040 814		1 040 814
TOTAL	42 162 103	(29 954 932)	12 207 171

En date du 31 décembre 2019, la société TOUTALU a procédé à une réévaluation légale de ses équipements industriels. La plus-value de réévaluation totalise un montant net de 140 mTND. La valeur vénale confirmée par un expert judicaire dépasse largement le montant retenu dans le cadre de cette réévaluation légale.

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 178 487 TND au 31 décembre 2019, se détaille ainsi :

ρέςιουστιου	SITUATION 31/12/2018		VCN	SITUATION	31/12/2019	VCN
DESIGNATION	VALEUR	PROVISION	31/12/2018	VALEUR	PROVISION	31/12/2019
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	88 000	(88 000)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	_
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	_
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	(4 202)	1 196	-	-	-
ACTIONS STEQ	690	-	690	-	-	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
TITRES DE PARTICIPATION	310 968	(308 465)	2 503	304 880	(304 263)	617
Prêts	48 407	(4 501)	43 906	37 098	(3 200)	33 898
Emprunt national	10 000	-	10 000	4 800	-	4 800
Cautionnements	198 300	(81 225)	117 075	217 619	(78 447)	139 172
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	256 707	(85 726)	170 981	259 517	(81 647)	177 870
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	567 675	(394 191)	173 484	564 397	(385 910)	178 487

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 131 791 TND à la clôture de l'exercice 2019 contre 53 414 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE 2 : ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 48 002 780 TND au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
STOCKS	2.1	22 251 231	(1 406 592)	20 844 639
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	22 817 727	(3 890 601)	18 927 126
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 848 381	(705 825)	4 142 557
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	224 488	(6 593)	217 894
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS	2.5	3 870 564	0	3 870 564
TOTAL		54 012 391	(6 009 611)	48 002 780

2.1 **STOCKS**

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2019 à 20 844 639 TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
STOCK SIAME	16 103 690	18 858 127	-2 754 437
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION STOCK SIAME	(1 207 573)	(1 205 065)	-2 508
STOCK SITEL	331 457	523 791	-192 334
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION STOCK SITEL	(4 929)	(4 929)	-0
STOCK CONTACT	2 417 846	2 412 231	5 615
Provision pour dépréciation stock CONTACT	(105 263)	(105 263)	-0
Stock ELECTRICA	1 824 503	3 080 545	-1 256 042
Provision pour dépréciation stock ELECTRICA	(88 826)	(79 298)	-9 528
Stock TOUTALU	1 572 495	1 127 925	444 570
Provision pour dépréciation stock TOUTALU	0	0	-
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	-0
Provision pour dépréciation stock SIAME Internationale	0	0	-
TOTAL	20 844 639	24 609 305	(3 764 666)

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2018 et 2019 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA », « TOUTALU » et « SITEL » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce solde net de cette rubrique s'élevant à 18 927 126 TND au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	17 247 218	16 985 455	261 762
CLIENTS, RETENUES DE GARANTIE	0	872 437	-872 437
CLIENTS, EFFETS À RECEVOIR	783 781	370 542	413 239
CLIENTS DOUTEUX	4 786 728	4 434 643	352 085
TOTAL BRUT	22 817 727	22 663 078	154 649
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES CLIENTS	(3 890 601)	(3 649 056)	(241 545)
TOTAL NET	18 927 126	19 014 022	(86 896)

2.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 4 142 557 TND et se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES ACTIF	3 007 765	4 054 781	(1 047 016)
AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONNEL	159 318	155 815	3 503
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	354 719	1 181 686	(826 967)
FOURNISSEURS RRR À OBTENIR	298 007	192 764	105 243
FOURNISSEURS CRÉANCES SUR EMBALLAGES	0	94 804	(94 804)
DÉBITEURS DIVERS	712 910	654 056	58 854
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	254 558	382 483	(127 926)
PRODUITS À RECEVOIR	61 105	6 178	54 927
TOTAL BRUT	4 848 381	6 722 567	(1 874 185)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(705 825)	(703 843)	(2 701 354)
Total net	4 142 557	6 018 723	(4 575 540)

2.4 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 217 894 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2019		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
PLACEMENTS	224 488	(6 593)	217 894
TOTAL	224 488	(6 593)	217 894

2.5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 3 870 564 TND au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	SITUATION AU 31/12/2019		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
BANQUES ET CAISSES	1 583 687	0	1 583 687
VALEURS À L'ENCAISSEMENT	2 286 877	0	2 286 877
TOTAL	3 870 564	0	3 870 564

NOTE 3 : CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres consolidés s'élevant à 28 696 339 TND se détaillent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	14 040 000	14 040 000	0
RÉSERVES CONSOLIDÉES	11 818 640	11 149 495	669 145
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RÉSULTAT	25 858 640	25 189 495	669 145
RÉSULTATS CONSOLIDÉS	2 558 365	2 735 425	(177 060)
INTÉRÊTS DES MINORITAIRES	279 334	632 195	(352 861)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRÈS RÉSULTAT & IM	28 696 339	28 557 115	139 224

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

SITUATION AVANT PARTA		ANT PARTAGE	RÉPARTITION DES RÉSERVES		RÉPARTITION DES	ELIMINATION	
DÉSIGNATION	RÉSERVES	RÉSULTAT	RÉSERVES CONSOLIDÉES	PART DES MINORITAIRES	RÉSULTATS CONSOLIDÉS	PART DES MINORITAIRES	DES TITRES DE PARTICIPATION
SIAME	10 767 513	2 514 573	10 767 513	0	2 514 573	0	0
ELECTRICA	(546 630)	(105 177)	(462 902)	90 676	(84 141)	(21 036)	825 595
SIAME INTER	127 134	322 141	127 126	18	322 120	21	149 990
SITEL	(915 274)	(640 236)	(547 032)	34 088	(382 650)	(257 586)	597 670
CONTACT	3 344 239	722 919	3 224 352	30	722 916	4	3 029 850
TOUTALU	(1 625 074)	(690 465)	(1 173 879)	217 690	(562 536)	(127 929)	2 301 450
IAT	(123 219)	69 595	(96 810)	263 390	34 797	34 797	350 000
MEDIKA TECH	(17 365)	(26 326)	(19 728)	61 563	(6 713)	(19 613)	51 000
IAT EUR	0	0	0	3 220	0	0	61 173
TOTAL	11 011 324	2 167 023	11 818 640	670 676	2 558 365	(391 342)	7 366 728

NOTE 4 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 2 096 049 TND au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
EMPRUNT	1 838 363	2 396 682
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	257 686	218 324
Total	2 096 049	2 615 006

4.1 EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 1 838 363 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
EMPRUNT SIAME	604 100	784 483	(180 383)
EMPRUNT SITEL	66 150	138 791	(72 641)
EMPRUNT CONTACT	674 063	884 983	(210 920)
EMPRUNT TOUTALU	349 990	518 469	(168 479)
EMPRUNT ELECTRICA	19 583	69 956	(50 373)
EMPRUNT IAT	124 476	0	124 476
TOTAL	1 838 363	2 396 682	(558 319)

4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 257 686 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

SOCIÉTÉ	DÉSIGNATION	SOLDE
TOUTALU	Provision pour risques et charges	21 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	79 829
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	156 060
Total		257 686

NOTE 5 : PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 33 261 113 TND au 31 décembre 2019, regroupe les postes suivants :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2019
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	11 296 841
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	4 308 065
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	17 656 207
TOTAL		33 261 113

5.1 FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2019, ce poste consolidé s'élevant à 11 296 841 TND, se ventile comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	6 919 241	12 495 510	(5 576 269)
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	863 317	(151 549)	1 014 865
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION, EFFETS À PAYER	3 400 381	4 682 137	(1 281 756)
FOURNISSEURS, RETENUES DE GARANTIES	11 440	59 174	(47 734)
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	102 462	14 195	88 267
TOTAL	11 296 841	17 099 468	(5 802 626)

5.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 4 308 065 TND au 31 décembre 2019, s'analyse comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
ETAT, IMPÔTS ET TAXES PASSIFS	2 017 495	1 211 417	806 078
ORGANISMES SOCIAUX	824 152	630 762	193 390
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	740 976	1 041 503	(300 527)
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	245 155	443 016	(197 861)
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	15 171	14 934	237
CRÉDITEURS DIVERS	96 998	216 281	(119 283)
CHARGES À PAYER	342 749	594 512	(251 763)
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 189	0	4 189
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES	21 180	18 680	2 500
Total	4 308 065	4 171 105	136 960

5.3 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2019 à 17 656 207 TND se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
CRÉDITS DE GESTION	10 336 824	10 307 526	29 299
ECHÉANCE À MOINS D'UN AN /CRÉDITS	2 239 774	1 874 714	365 060
INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	77 237	66 348	10 889
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	12 653 836	12 248 587	405 248
CONCOURS BANCAIRES	5 002 371	4 270 346	732 025
TOTAL	17 656 207	16 518 934	1 137 273

NOTE 6 : REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 59 480 536 TND se détaille comme suit :

ρέςιζηματιοή	2019		2018		VARIATION	
DESIGNATION	EN TND	EN %	EN TND	EN %	EN TND	EN %
CA SIAME	35 070 869	59,0%	35 133 094	57,73%	(62 225)	3,49%
CA SITEL	2 268 817	3,8%	2 660 779	4,55%	(391 962)	21,98%
CA CONTACT	15 783 757	26,5%	13 374 957	19,67%	2 408 800	-135,09%
CA ELECTRICA	2 431 326	4,1%	7 398 807	15,74%	(4 967 481)	278,58%
CA TOUTALU	1 421 816	2,4%	1 568 626	2,22%	(146 810)	8,23%
CA IAT	1 481 349	2,5%	1 118 412	0,00%	362 937	-20,35%
CA SIAME INTERNATIONAL	982 983	1,7%	0	0,08%	982 983	-55,13%
CA MEDIKA TECH	39 619	0,1%	8 996	0,00%	30 623	-1,72%
TOTAL	59 480 536	100%	61 263 671	100%	(1 783 135)	100%

Revenus cumulés	60 680 300
Revenus intragroupe	- 1 199 763
Total Revenus consolidés	59 480 536

NOTE 7 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

LLes achats consommés consolidés totalisent 42 473 908 TND à la clôture de l'exercice 2019. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

DÉSIGNATION	2019		
	EN TND	EN %	
Ach SIAME	25 691 844	60,49%	
Ach SITEL	1 932 375	4,55%	
Ach CONTACT	10 685 690	25,16%	
Ach ELECTRICA	1 736 402	4,09%	
Ach TOUTALU	1 648 799	3,88%	
Ach IAT	121 849	0,29%	
ACH SIAME INTER	621 947	1,46%	
Ach MEDIKA TECH	35 002	0,08%	
TOTAL	42 473 908	100%	
Achats d'approvisionnements consommés	43 541 661		

Achats d'approvisionnements consommes	43 541 661
Achats intragroupe	1 067 753
Total des achats consolidés	42 473 908

NOTE 8 : CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

ρέςιουλτιου	2019		
DESIGNATION	EN TND	EN %	
CP SIAME	4 695 741	52,61%	
CP ELECTRICA	401 292	4,50%	
CP SITEL	340 717	3,82%	
CP TOUTALU	554 917	6,22%	
CP CONTACT	2 053 934	23,01%	
CP IAT	843 074	9,45%	
CP SIAME INTER	0	0,00%	
CP MEDIKA TECH	35 851	0,40%	
TOTAL	8 925 526	100%	

NOTE 9 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉCIONATION	2019		
DESIGNATION	EN TND	EN %	
AC SIAME	1 983 289	52,08%	
AC ELECTRICA	363 953	9,56%	
AC SITEL	207 704	5,45%	
AC TOUTALU	130 393	3,42%	
AC CONTACT	788 114	20,69%	
AC IAT	302 744	7,95%	
AC SIAME INTER	39 476	1,04%	
AC MEDIKA TECH	(7 322)	-0,19%	
Total	3 808 351	100%	

NOTE 10 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

DÉSIGNATION	2019		
	EN TND	EN %	
CF SIAME	1 478 620	57,22%	
CF ELECTRICA	82 838	3,21%	
CF SITEL	175 516	6,79%	
CF TOUTALU	216 346	8,37%	
CF CONTACT	581 964	22,52%	
CF IAT	33 892	1,31%	
CF SIAME INTER	14 833	0,57%	
Total	2 584 009	100%	

NOTE 11 : FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2019, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 2 3 23 440 TND contre un solde négatif de 2 476 564 TND au 31 décembre 2018, soit une variation positive de 153 124 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

DÉSIGNATION	NOTE	31/12/2019
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	5 048 168
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	11.2	(3 943 204)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	11.3	(951 840)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		153 124

11.1 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à 5 048 168 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CONSOLIDÉS	RETRAITEMENT	SOMME DES FLUX
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 683 417	(516 394)	2 167 023
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES DE REPRISES	2 739 012	199 736	2 938 748
VARIATION DES STOCKS	3 795 533	6 056	3 801 589
VARIATION DES CRÉANCES CLIENTS	564 018		564 018
VARIATION DES CRÉANCES CLIENTS (VALEURS À L'ENCAISSEMENT)	41 427	0	41 427
VARIATION DES AUTRES ACTIFS	1 706 065	(1 200)	1 704 865
VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES	(6 123 044)	165 426	(5 957 618)
PLUS VALUE / CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	(424 389)		(424 389)
Plus value / cessions des titres de participation	0		0
Résorption subvention d'investissement	(23 813)		(23 813)
Charges financières sur emprunts	236 318		236 318
TOTAL	5 194 544	(146 376)	5 048 168

11.2 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2019 à -3 943 204 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CON- SOLIDÉS	RETRAITE- MENT	SOMME DES FLUX
DÉCAISSAISSEMENTS SUR ACQ. D'IMMO. CORPO. ET INCORPO.	(4 489 699)	161 801	(4 327 898)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. CORPO. ET INCORPO.	594 320		594 320
DÉCAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS D'IMMO. FINANCIÈRES	(333 248)	350 000	16 752
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMO. FINANCIÈRES	(63 923)	0	(63 923)
ENCAISSEMENTS PROVENANT D'AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	(157 626)	0	(157 626)
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	36 837	0	36 837
Décaissements sur autres actifs non courants	(41 666)	0	(41 666)
Total	(4 455 005)	511 801	(3 943 204)

11.3 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à -951 840 TND s'analysent comme suit :

DÉSIGNATION	FLUX CON- SOLIDÉS	RETRAITE- MENT	SOMME DES FLUX
VARIATION/ CAPITAUX PROPRES	(36 643)	150 000	113 357
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS	0		0
VAR ENC/ REMB.D'EMPRUNTS (CRÉDITS DE GESTION,CT)	1 248 199		1 248 199
VARIATIONS DES EMPRUNTS (MT)	(257 633)		(257 633)
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	(2 105 763)		(2 105 763)
Augmentation du capital	464 392	(414 392)	50 000
TOTAL	(687 448)	(264 392)	(951 840)

PARTIE IV

PROJET DE RÉSOLUTIONS

State of the second

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2019, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2019 et entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, lesdits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents. TROISIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

Le poste résultats reportés, présente un solde de 3 988 073,999 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2019 s'élevant à 2 748 591,153 dinars comme suit :

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 748 591,153
RÉSULTATS REPORTÉS	3 988 073,999
TOTAL	6 736 665,152
RÉSERVE LÉGALE 5%	0,000
RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉINVESTISSEMENT	-50 000,000
SOLDE	6 686 665,152
 DIVIDENDES À DISTRIBUER (0,120 DINAR/ACTION) À PRÉLEVER SUR LE REPORT À NOUVEAU (SOUMIS À LA RETENUE À LA SOURCE AU TAUX EN VIGUEUR). 	-1 684 800,000
Report à nouveau	5 001 865,152

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 0,120 Dinar par action, soit un montant total de 1 684 800,000 Dinars, à prélever sur les résultats reportés et qui sera soumis à la retenue à la source.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du groupe SIAME de l'exercice clos le 31/12/2019, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents. SIXIÈME RÉSOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2019 (bilan, état de résultat, état de flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserves, pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents. HUITIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux administrateurs, un montant forfaitaire net de Cinq Mille Dinars (5 000 Dinars), par administrateur, au titre de jetons de présence pour l'exercice 2019.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

NEUVIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.